

n° 364 - Novembre-Décembre 2022

imag

Le magazine de l'interculturel



Focus

Algérien.nes de Belgique

Une minorité en croissance



Panoramique

L'INCLUSION EST UN SPORT
Et réciproquement

Dédicace

À Getting the Voice Out

L'accès aux informations concernant les centres fermés pour étrangers est quasi inexistant.

Face à ce constat, un collectif citoyen a construit le site www.gettingthevoiceout.org.

Objectif : faire sortir la voix des détenues et détenus sur leurs conditions d'enfermement et d'expulsion du pays, ainsi que sur les résistances qu'ils mènent dans ces prisons.

On y trouve aussi un concentré d'informations juridiques et de modes d'emploi en cas d'enfermement et d'expulsion, ainsi qu'un appel à soutien dans la lutte contre les centres fermés.



Coordinateur
au CBAI Pascal **PEERBOOM**

Regarder ensemble

Vania, Melisa, Joan, Bea, Siham, Ana, Elvira sont des battantes sur et en dehors du terrain. Dans ces 100 mètres de gazon synthétique de la banlieue nord de Rome, chacune trouve la récompense qui, dans la vie réelle, tarde à arriver : qu'il s'agisse d'un permis de séjour ou d'une meilleure situation familiale et professionnelle. Courir après un ballon est l'occasion de revendiquer une identité qui les définit au-delà des murs où vivent les familles dont elles s'occupent en tant que nounous ou gouvernantes. Le football devient un moment d'agrégation et de liberté, le terrain un espace de rédemption et de rébellion.

Pendant que le monde aura les yeux braqués sur la course effrénée au graal footballistique, Vania, Melisa, Joan, Bea, Siham, Ana, Elvira débarqueront sur les écrans du 22^e Cinemamed¹. Elles sont les protagonistes de Las Leonas², un des nombreux longs métrages qui vous seront proposés en ce début décembre. Des histoires de vie et de territoires souvent absents trouveront dans la programmation leur juste place.

Mettre des mots et des images sur des pans entiers de populations invisibles, faire dialoguer les mémoires de ces populations, toutes générations confondues, regarder l'époque en face sans complaisance restent le point d'orgue des films à l'affiche du Cinemamed.

Le charme des salles obscures opère encore. Devant le grand écran, l'émotion est magnifiée, exacerbée, amplifiée parce que partagée. Venez et regardons ensemble ! ▶

[1] Le Festival du Cinéma méditerranéen à Bruxelles (Cinemamed) se déroulera du 2 au 10 décembre. Infos et programme : www.cinemamed.be

[2] Las Leonas de Isabel Achával et Chiara Bondi sera projeté à Bozar mercredi 7 décembre à 19h.

SOMMAIRE



Edito

<i>Pascal PEERBOOM</i>	3
------------------------------	---

Panoramique

L'inclusion est un sport. Et réciproquement	6
« Par nature, le sport n'est pas raciste ou anti raciste »	8
<i>Entretien avec Marco Martiniello</i>	
Une non mixité imposée	11
<i>Carine Guérandel</i>	
Judokate Power	15
<i>Entretien avec Lola Mansour</i>	
Chants discriminatoires dans les stades	18
<i>Loïc Tilquet</i>	
Etre arbitre sur le terrain et autour	22
<i>Martine Vandemeulebroucke</i>	
Nager à contre-courant	26
<i>Nathalie Caprioli</i>	
Les crampons de l'intégration	28
<i>Kolë Gjelošhaj</i>	
Pour une société plus fair-play	30
<i>Philippe Housiaux</i>	



Prochain dossier
janvier-février 2023

L'accueil :
derrière le mot,
l'indécents

Info dessinée

Notre amitié doit servir aux autres 32
Dessin de Barrack Rima, texte de Nathalie Caprioli

Focus Algérien-nes de Belgique

Une minorité en croissance..... 35

La Belgique face à la guerre d'Algérie..... 36
Elie Teicher

Féminin pluriel..... 39
Entretiens avec Ghazela Cherifi, Hassiba Benbouali et L'Algérienne

Texte sur photo

Mon ami..... 42
de Aylin Manço © Massimo Bortolini

L'inclusion est un sport

Et réciproquement

Alors non, il ne sera pas question de la Coupe du monde de football au Qatar dans ces pages. Avec un petit regret, il faut vous l'avouer... Lorsqu'on est tombé sur le communiqué de l'Union belge sur « *le Fan Village créé à Vilvorde [au] caractère résolument oriental. Le rêve de tous les supporters étant bien sûr que notre équipe nationale écrive un nouveau chapitre des contes des Mille et Une Nuits* ». Et le délire orientaliste continue de plus belle à coup de *caravanes de supporters, de danses du ventre dans un décor digne de Lawrence d'Arabie et de diseuses de bonne aventure* (apparemment égarées dans cette brochette de clichés sur l'Orient lointain). Ah vraiment, cette Coupe nous offrait de la matière à foison, des perles comme nous les aimons, nous qui nous attelons à mettre hors-jeu les stéréotypes et l'exotisation de l'étranger. Regret, donc.

En attendant (ou non) la prochaine Coupe du monde, nous nous sommes penchés sur le sport comme vecteur d'inclusion et de lutte contre le racisme, le sexisme et les discriminations présents sur les terrains de jeu et autour. Le monde ne risque pas de s'arranger, mais on peut attendre beaucoup de femmes et d'hommes qui ont, dans le champs du sport amateur et professionnel, le cran de dénoncer et le cœur à construire.



PANORAMIQUE



Compétition de taekwondo organisée
par l'asbl AMA Jeunesse Gym.
© Azdashir Krad



© Pixabay

Directeur du CEDEM, Centre d'Etudes de l'Ethnicité
et des Migrations, ULiège Marco **MARTINIELLO**

« **PAR NATURE,** le sport n'est pas raciste ou antiraciste »

Le racisme existe dans le sport parce que le racisme existe dans la société, et non le contraire. D'où cette image de « sport, miroir de la société », même si le miroir peut être déformant. C'est pourquoi analyser ce qui se passe dans le monde sportif peut être intéressant pour saisir certaines dynamiques à l'œuvre dans la société.

On ne choisit pas son sport par hasard. Certains sports correspondent plus à certains profils socio économiques.

Commençons par en finir avec l'illusion que le sport serait apolitique !

Marco Martiniello : Je pense qu'il serait opportun de déconstruire ce terme *sport* parce qu'il renvoie à des réalités différentes. Il faut en effet établir une distinction entre le jeu qui implique une activité physique, et le sport qui est une activité normée et institutionnalisée dans des fédérations et des championnats – que ce soit des disciplines en amateur ou du sport spectacle business. Si l'on s'en tient au jeu, quand des jeunes et moins jeunes jouent dans la rue, ils ne posent pas nécessairement un acte politique, outre le fait que l'activité participe à la médecine préventive et renforce les amitiés. En revanche, dans le sport, au-delà des intentions des acteurs, des implications politiques peuvent apparaître. Je prends un exemple du football amateur où existe une tendance à « régler ses affaires en famille ». J'ai assisté à une bagarre sur le terrain où un joueur de mon équipe avait été agressé physiquement. Notre réflexe a été de vouloir porter plainte à la police. En revanche, la fédération de football amateur a manœuvré pour qu'on n'en fasse rien. Son argument : nous devons régler le problème entre nous. Cette posture relève du politique car se constituer à côté des institutions judiciaires est une attaque involontaire contre l'ordre démocratique.

Si nous passons au sport professionnel, nous entrons dans une autre dimension. Qui peut dire que la Coupe du monde au Qatar est apolitique ? L'octroi de l'organisation de cette Coupe du monde à un tel Etat ne se justifie pas en termes sportif ni environnemental. Par contre, on ne peut nier des considérations géopolitiques et économiques majeures liées à une certaine conception de la mondialisation néolibérale. Quand des responsables du football souhaitent qu'on ne transforme pas cette coupe en un événement politique, ou quand d'autres empêchent certaines équipes de porter des maillots avec des messages en faveur des droits humains, ils démontrent par là-même que le sport est politique. J'ajouterais que, dans l'histoire, le sport a été mis au service de régimes politiques nationalistes et fascistes. Que la coupe du monde de football ait été gagnée par l'Italie de Mussolini ne fut pas le fruit du hasard. Le fait que la première guerre en ex

Yougoslavie ait commencé après un match entre les équipes de Zagreb et de Belgrade ne signifie pas que le football a créé le nationalisme ou a déclenché la guerre, mais ce n'est pas un hasard que l'étincelle à la guerre ait été ce match.

Miroir de la société, le sport reflète des inégalités sociales. Quelles formes prennent-elles sur les terrains de jeu ?

Marco Martiniello : On observe dans le sport des inégalités socio-économiques, ethno raciales et de genre. Le sport pratiqué n'est pas une loterie. Certains sports correspondent plus à certains profils socio-économiques. En l'occurrence, historiquement, dans le monde ouvrier, issu ou non de l'immigration, le seul sport ouvert et accessible était le football.

Concernant les inégalités de genre, on voit que pendant longtemps, et peut-être encore aujourd'hui, certains considèrent que le sport devrait être réservé aux hommes, et que les femmes qui exercent une activité physique ne font pas nécessairement du sport. Ce biais machiste s'est imposé mais, heureusement, il évolue pour un mieux. Jusqu'il n'y a pas si longtemps, le football féminin était négligé de tous. Aujourd'hui, dans certains pays, il est devenu un sport spectacle ou business, où des joueuses professionnelles exigent de recevoir le même salaire que les hommes – et on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas ainsi. Autre exemple, comment se fait-il qu'aucune femme n'apparaisse, à ma connaissance, en Formule 1 ? Les femmes n'aiment-elles pas les voitures... ? Ou ne savent-elles pas conduire... ? Deux stéréotypes bien ancrés dans la société ! Et malgré tout, dans certaines disciplines automobiles, notamment dans les rallyes, des femmes ont réussi à forcer leur entrée.

Les troisièmes formes d'inégalités sont liées au critère ethno racial. Nous aurions besoin de beaucoup plus d'études pour montrer comment, dans certains sports, en fonction de l'identité ethno raciale attribuée, on sera dirigé vers telle discipline, souvent sur base de préjugés. En Angleterre par exemple, il y avait très peu de joueurs de football d'origine



Affiche du colloque co-organisé en 2021 par le CEDEM et le club du Standard.

indo pakistanaise. La raison invoquée jusqu'il y a peu : ce n'est pas un sport pour eux ! Par ailleurs, un scandale a visé l'entraîneur de l'équipe nationale de football français suspecté de favoriser un même type de profil pour jouer en défense, avec des hommes noirs d'1m90 musclés. Même dans l'athlétisme, on dirige les enfants noirs vers le sprint et non vers les disciplines techniques, en se basant sur un double préjugé : d'abord considérer que le sprint n'est pas une discipline technique ; ensuite, croire que les Noirs courent plus vite parce qu'ils auraient une musculature différente. Pas nécessairement explicités dans le monde du sport, ces préjugés sont bien présents et participent à reproduire les inégalités.

Si le sport reproduit les inégalités, il contribue par là-même à les nourrir. Toutefois, le sport représente aussi un vecteur d'ascension sociale. C'est tout son paradoxe. Des boxeurs non blancs sont devenus des champions du monde et ont joué un rôle dans la lutte contre le racisme. Ainsi, qu'il se soit appelé Mohamed Ali et non Cassius Clay doit être compris dans le contexte des discriminations raciales aux Etats-Unis.

Comment le CEDEM, centre d'études des politiques et de la sociologie des migrations, s'implique-t-il sur ce terrain ?

Marco Martiniello : Nous nous impliquons par la recherche et le dialogue à la fois au sein des sphères académiques et avec les autres acteurs concernés. Les liens entre sport, racisme et anti racisme, et entre sport et migrations entrent dans notre sphère de compétences. En mars 2021, nous avons organisé un colloque international en ligne sur la lutte contre le racisme dans le football professionnel¹. Il regroupait à la fois académiques, supporters, joueurs et dirigeants pour

réfléchir ensemble à la manière dont le problème était ou n'était pas posé, et comment imaginer d'éventuelles pistes de solutions.

A présent, nous nous lançons dans un projet de recherche sur les pratiques anti racistes dans le sport, avec des ONG de différents pays dont la Belgique, la Hongrie, l'Italie et la Finlande. Nous serons en charge de la partie académique qui consiste à étudier ce qui existe

à l'échelle supranationale comme pratiques anti racistes dans le sport, mais aussi comme outils de monitoring de racisme, car il est connu que les victimes de racisme ne savent pas nécessairement comment en parler, à qui, ni comment porter plainte, en dépit des efforts entrepris en ce sens. Nous mettons ainsi notre approche académique au service de tous les acteurs qui pensent qu'on peut agir contre le racisme dans et par le sport. Par nature, le sport n'est pas raciste ni anti raciste. C'est un espace à investir : il est ce qu'on en fait. Il peut donc aider à produire des changements positifs dans le domaine.

Des campagnes symboliques se multiplient partout, mais dire « non au racisme » ne suffit pas. Et de fait, quand surgissent des problèmes dans le sport, les sanctions restent dérisoires. On continue encore à utiliser le folklore comme excuse : jeter des bananes dans un stade ferait partie du folklore footballistique ! Il faudrait non seulement des sanctions adaptées plus fortes mais aussi travailler en amont l'éducation des sportifs. Quand les enfants jouent dans des équipes où la diversité est présente, on peut espérer qu'ils développeront une autre approche par rapport à la différence. On peut espérer... car je ne crois pas que ce soit automatique puisque, derrière les enfants, il y a aussi les parents qui, dans les tribunes, posent parfois des problèmes. D'où l'importance de développer une approche à la déconstruction des stéréotypes adressée aux parents, aux formateurs et formatrices, entraîneurs et entraîneuses. ▶

Propos recueillis par **N. C.**

[1] Le lien vers le compte-rendu du colloque : https://www.cedem.uliege.be/cms/c_6631024/fr/comment-lutter-contre-le-racisme-dans-le-football-professionnel-compte-rendu

Une **NON MIXITÉ** imposée



Dès la fin des années 1990, face aux constats du maintien des inégalités sexuées d'accès à la pratique sportive, les pouvoirs

publics français mettent en œuvre

une politique volontariste de développement du sport des femmes. Dans ce cadre, les «filles des cités», de plus en plus visibles dans le débat public (médiatisation des «affaires» autour du voile islamique, des violences qu'elles subissent ou des «gangs de filles»), deviennent un des nouveaux publics cibles¹.

Pour autant, quand on s'intéresse à la pratique sportive dans les quartiers populaires urbains stigmatisés, on constate encore aujourd'hui la permanence des inégalités entre les sexes². Les filles des «cités» pratiquent encore deux fois moins de sports que les garçons de la même origine sociale et territoriale mais également deux fois moins que les jeunes Françaises dans leur ensemble. Plus précisément, seules 30 % d'entre elles s'investissent dans une activité

Comment comprendre le manque d'intérêt des filles pour la pratique sportive ? Comment expliquer que des associations locales ne proposent pas davantage de projets axés sur le public féminin et la mixité ? Comment interpréter les désengagements par celles qui ont pourtant exprimé le désir de faire du sport ? Aborder ces questions sous l'angle structurel, institutionnel et individuel dans le cas de la France donne à réfléchir à la situation en Belgique.

institutionnellement encadrée. Leur socialisation sportive est également moins précoce, moins variée, moins intensive et moins compétitive que celle des garçons. De même, leur pratique sportive baisse significativement dès l'âge de 12 ans contrairement à celle de leur homologue masculin qui reste stable avec l'avancée en âge. Enfin, les espaces sportifs en libre accès dans les cités sont essentiellement appropriés par les garçons ce qui renforce leur visibilité dans le quartier et par contraste accentue la discrétion des filles.

Comment comprendre la permanence – paradoxale – de ces inégalités dans un contexte politique favorable au changement ? Comment analyser le manque de goût des filles pour la pratique sportive ? Comment expliquer que les associations locales ne proposent pas davantage de projets axés sur le public féminin et la mixité ? Comment interpréter les désengagements opérés au bout de quelques mois par celles qui ont pourtant exprimé le désir de faire du sport ? Comment expliquer les abandons à l'adolescence de certaines sportives qui pratiquent depuis plusieurs années ? Plusieurs axes d'analyse permettent de répondre à ces questions.

1. La pratique sportive au sein des quartiers : un espace sexué et concurrentiel défavorable aux filles

A l'échelle d'un quartier, une enquête de terrain permet de dégager les logiques de l'offre et de la demande globalement défavorable aux filles. Tout d'abord, l'intérêt politique tardif pour les filles se traduit par un déficit de réflexion

*Les clubs accueillant des filles
mais donnant la priorité
à la pratique des garçons
se confrontent aux abandons
progressifs des pratiquantes.*

et d'actions par des acteurs du sport locaux engagés dans des processus de reproduction. Dans les associations majoritairement masculines, les dirigeants et les intervenants sont des hommes issus des quartiers qui ont profité des initiatives sportives orientées

spécifiquement pour eux, et qui ont donc tendance à se centrer à leur tour sur les garçons. Par ailleurs, les associations qui entrent en concurrence pour les subventions (dont la distribution repose sur des indicateurs chiffrés et génère une course aux nombres de licenciés) ont tendance à proposer des pratiques à destination des garçons pensés comme plus sportifs et donc plus faciles à mobiliser.

L'analyse des projets associatifs révèle, en effet, la quasi absence d'objectifs et de moyens axés autour de la question de la pratique des filles ou de la mixité. De fait, cela génère de la discrimination envers les filles considérées comme plus difficiles à capter et à garder. Finalement, comme les jeunes filles des cités pratiquent essentiellement les activités que les acteurs locaux leur proposent, l'offre du quartier limite et oriente fortement les choix et les possibles de celles qui ont construit un goût pour le sport.

2. La construction du goût pour le sport au sein des familles

L'engagement dans une pratique sportive s'explique par la construction d'un goût pour la pratique. La famille (dont l'action socialisatrice se combine à celle du système scolaire, des pairs ou encore des médias) joue un rôle central dans ce processus de transmission et



© Pixabay

dans le choix des activités investies³. En considérant la réussite scolaire comme prioritaire et le sport comme secondaire (ludique et/ou cathartique), les parents des milieux populaires urbains – pour la plupart sédentaires – acceptent facilement le manque d’appétence sportive de leurs filles⁴. Quand elles pratiquent, ils apprécient qu’elles s’investissent dans des activités procurant des bénéfices dans la vie quotidienne conformément à leur rapport au corps utilitaire⁵ : savoir nager pour éviter les risques de noyade ou savoir se défendre grâce aux sports de combat. En revanche, les parents émettent des réticences voire des interdictions à l’égard de certains sports qu’ils jugent risqués d’un point de vue physique⁶ et moral comme c’est le cas de la gymnastique qui implique le port du justaucorps et la réalisation de gestuelles dotées de connotation sexuelles⁷. Les enquêtes par entretien révèlent également que les adolescentes qui pratiquent des activités traditionnellement investies par les garçons (comme le football) s’identifient souvent au modèle du «garçon manqué» intériorisé au cours de leur socialisation enfantine.

Cependant, comprendre ce qui amène les adolescentes à s’inscrire dans un contexte de pratique ne renseigne pas sur ce qui les pousse à y rester.

3. Contextes sportifs et (dé)engagement sportif des filles

Les effets des socialisations par les contextes sportifs varient en fonction de leurs spécificités organisationnelles, des modes d’intervention des encadrants et encadrantes, des savoirs transmis, des modèles de masculinité et de féminité valorisée ou encore des interactions à l’œuvre. Les clubs accueillant des filles mais donnant la priorité à la pratique des garçons (meilleurs créneaux horaires, matériels et installations neuves, encadrants mieux formés, non régulation des interactions mixtes sexistes, etc.) se confrontent aux abandons progressifs des pratiquantes.

De même, les filles maintiennent davantage leur engagement lorsqu’elles peuvent mobiliser leur corps librement, c’est-

à-dire sans spectateurs masculins (notamment pour les sports mettant en scène un corps esthétisé et érotisé comme la danse ou la gymnastique). Sous la surveillance des garçons, elles sont tenues de se conformer aux règles de bienséance du quartier en évitant, par exemple, des gestuelles considérées comme inconvenantes et pouvant susciter un sentiment de honte.

La relation établie par les encadrants et encadrantes avec les familles et les pratiquantes est également essentielle. Leurs compétences relationnelles, leurs performances sportives, leurs pratiques pédagogiques et leur présentation de soi sexuée influencent largement la pratique des filles. Enfin, le maintien dans l'activité peut aussi s'expliquer par les gains sociaux, matériels et symboliques que génère l'engagement sportif. Celles qui ne perçoivent pas l'intérêt de faire du sport – qui participe à construire le plaisir de pratiquer – ou qui n'arrivent pas à transformer leur engagement sportif en capital⁹ abandonneront plus facilement.

Finalement, en analysant conjointement les aspects structurels, institutionnels et individuels, il est possible de comprendre et de dénaturaliser le rapport des filles au sport. Les enquêtes permettent ainsi de mettre en évidence l'importance de l'offre sportive de proximité, les socialisations familiales propices à la construction d'un goût pour la pratique ou encore les contraintes liées aux codes de la sociabilité juvénile dans les « cités » qui pèsent de manière spécifique sur la pratique des filles enjointes de se présenter comme des « filles bien »⁹. De même, les modalités organisationnelles, relationnelles et didactiques privilégiées par les contextes sportifs et les encadrants et encadrantes, et les catégories de pensées sous-jacentes (plus ou moins naturalisées), peuvent structurer des espaces mixtes ou

des entre soi féminins favorables à la pratique des filles ou défavorables voire conflictuels¹⁰.

Aussi, la formation aux problématiques du genre des dirigeants et dirigeantes sportives et des encadrants et encadrantes apparaît comme une nécessité pour penser le changement. Mais contrairement à certaines orientations officielles préconisant d'augmenter la part de femmes encadrantes parce que ces dernières privilégieraient des modalités de pratique plus « féminines » propices à minimiser la logique de la compétition (pensée comme moins attrayante pour les filles)¹¹, nos enquêtes mettent au jour l'importance de la déconstruction des stéréotypes sexués. Pour ce faire, il ne suffit pas d'être une femme. Il faut en avoir conscience et penser des modalités pédagogiques en ce sens – un travail que peuvent aussi faire les hommes. ▀

[1] C. Guérandel, Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités. *Sciences sociales et sport*, 10(1), 2017, pp 81-116.

[2] C. Guérandel, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*. Fontaine, PUG, 2016.

[3] A. Mardon, *La fabrique des masculinités et des féminités dans les clubs d'escalade durant l'adolescence*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Lille, 2021.

[4] C. Mennesson, J. Bertrand, & M. Court, *Construction des rapports au corps et au sport des filles et des garçons et modes de socialisation familiale*, [Rapport de recherche] ANR Prescription des normes, socialisation corporelle des enfants et construction du genre, T4, 2013.

[5] L. Boltanski, Les usages sociaux du corps, *Annales ESC*, 26(1), 1971, pp. 205-233.

[6] D. Sayagh, *Pourquoi les adolescentes ont moins de possibilités réelles de faire du vélo que les adolescents. Approche sociologique*. Thèse de Sociologie, Université Paris Est, 2018.

[7] C. Mennesson, J. Bertrand, & M. Court, 2013, *op. cit.* ; C. Parmantier, *Fille d'immigrés maghrébins, sportive et musulmane. Le sport, la famille, la religion. Diversité*, 171, 2013, pp. 127-133.

[8] P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

[9] I. Clair, *Les Jeunes et l'amour dans les cités*. Paris, Armand Colin, 2008.

[10] C. Guérandel, « Being Involved in Sports or Giving Up: The Effects of Context on Teenage Girls' Practice in French Disadvantaged Urban Neighbourhoods », *Sociology Of Sport Journal*, 2022, 1-11.

[11] C. Guérandel, 2017, *op. cit.*



Aux 20 km de BXelles, « Les femmes ne sont pas des cibles ». Parmi les joggeurs et joggeuses, Lola Mansour (l'affiche en main).

Judokate POWER

Entretien
avec **Lola MANSOUR**

Ecrivaine et judokate professionnelle médaillée, Lola Mansour (29 ans) s'est aussi fait un nom dans la militance contre les discriminations et violences sexistes en milieu sportif – un sujet encore trop souvent étouffé pour diverses mauvaises raisons. D'où le titre évocateur du court-métrage et de l'asbl «Balance ton sport», co-crées par Lola. D'où sa détermination.

Comment en êtes-vous arrivée à militer contre les violences sexistes dans le sport amateur et professionnel?

Lola Mansour : J'ai une expérience de plus de vingt ans dans le judo, un milieu d'autant plus viril que c'est un sport de combat. Rien que dans leur langage, des coaches ont l'habitude de dévaloriser les filles, à travers des stéréotypes tels que «les filles, ça pleure, c'est normal» ou

en ne citant que des champions comme modèles positifs. J'ai vu une idole du judo belge hurler sur un jeune de 14 ans parce qu'une fille en préparation pour les championnats d'Europe l'avait battu. Quel message envoie-t-il, si ce n'est celui de renforcer le clivage entre filles et garçons en dévalorisant la sportive qui ne serait pas censée gagner face à un garçon ? Les lignes mettent du temps à bouger car un certain cadre continue à être défini selon un standard masculin où les sportives n'ont pas leur place.

Grâce à ma mère qui n'a jamais rien laissé passer, j'ai toujours eu une conscience féministe. Mais étant plus jeune, je ne réalisais pas forcément que ces humiliations et manques de reconnaissance étaient inacceptables. Je l'ai ressenti rétrospectivement, une fois que j'ai atteint le niveau professionnel – c'est-à-dire dès que des critères virils et individualistes sont encouragés pour aller très loin dans la performance. C'est d'ailleurs un paradoxe puisque le sport est censé véhiculer l'excellence, le fairplay, la solidarité.

Lorsqu'on entre dans un schéma où la performance est au centre de toutes les préoccupations, le reste passe malheureusement au second plan. A une époque, je me battais pour répondre aux critères de performance et n'avais simplement pas l'énergie pour réagir aux propos et comportements sexistes. J'estimais que ce n'était pas mon rôle. C'est en voyant une amie canadienne judokate réagir à des paroles que j'avais pourtant l'habitude d'intégrer quotidiennement que j'ai arrêté de banaliser les faits.

Il faut savoir que les mouvements féministes québécois ont une longueur d'avance sur nous dans beaucoup de domaines : du sponsoring, aux tenues plus adaptées en passant par l'encadrement. Les sportives sont plus sensibles au sexisme ordinaire, lequel ne passe absolument pas là-bas. Alors qu'en Belgique, dans son Plan « Sports au féminin » de 2021, la ministre Valérie Glatiny a décidé d'augmenter le quota de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des fédérations et associations sportives de 20 à 30 %, et de promouvoir la pratique sportive féminine, y compris pour l'encadrement, la formation et l'arbitrage. Passer de 20 à 30 % : l'ambition belge fait beaucoup rire les Québécois !

Ma première action militante remonte à 2018 et est en lien avec Laure Nobels¹, victime de féminicide à l'âge de 16 ans. Puis, en réaction à un viol collectif perpétré dans l'espace public à Bruxelles, nous avons continué à sensibiliser

l'opinion : nous avons franchi la ligne d'arrivée des 20 km de Bruxelles avec le calicot «A Woman, not a Target». Ou encore, nous avons organisé le rallye «Bruxelles–(Pas) Dakar» en cuistax devant l'Ambassade d'Arabie saoudite pour dénoncer l'hypocrisie de cette compétition organisée dans un pays qui a interdit aux femmes le droit conduire jusqu'en 2018 et qui a torturé et emprisonné jusqu'en 2021 l'activiste féministe Loujain Al Hathloul.

Mon militantisme s'est renforcé encore à partir du moment où une blessure grave m'a écartée des tatamis plus de deux ans. Ce recul forcé m'a permis de faire le point sur ma situation sportive et de trouver d'autres combats. Ainsi, alors que la pratique me manquait très fort, en revanche j'ai apprécié d'échapper à l'ambiance quotidienne des entraînements. Charline Van Snick [judokate professionnelle multi médaillée] est venue vers moi au bon moment. Elle voulait préparer une action pour la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021. De discussion en discussion, nous nous sommes remémoré des épisodes sexistes qui nous étaient arrivés en tant qu'athlètes. C'est ainsi que nous avons décidé de filmer d'autres témoignages.

En recueillant ces témoignages, considérez-vous que vous avez commencé un travail de fond, sur un terrain encore trop peu exploré ?

Lola Mansour : Oui. Malheureusement, il est vrai qu'on ne communique pas suffisamment sur le sujet. Chaque discipline sportive a sa saison, et on manque de moments de partage où on peut se poser et réfléchir à ces questions. Nous l'avons fait de manière spontanée entre nous, et nous nous devons de réagir au vu des centaines de témoignages qui révélaient des remarques banalisées (des filles qui se font traiter de « garçon manqué »), des moqueries sur la pilosité et le poids, jusque des faits plus graves, comme le harcèlement moral et même la violence conjugale – avec le cas d'un conjoint qui déchire le passeport d'une athlète avant son championnat.

"Une marque m'a refusé un sponsoring car je ne voulais pas faire de photo sexy".
Un des témoignages anonymes extrait de "Balance ton sport", 2021.



Bien sûr, plusieurs affaires ont été médiatisées, notamment lorsque des gymnastes de l'équipe nationale ont dénoncé en 2020 des méthodes de coaching abusives avec insultes et propos violents. Mais parce qu'il y a potentiel de médailles d'or olympiques, les coaches s'en sortent avec des plates excuses et le reste est balayé. Dans notre milieu, c'est le principe de la médaille à tout prix. Conséquence, les fédérations tolèrent des comportements abusifs de coaches qui excellent en termes de performance, alors qu'ils mériteraient d'être recadrés.

Nous avons tourné et réalisé « Balance ton sport » en quatre jours, sans moyens. Nous avons choisi une dizaine de témoignages en essayant de couvrir un maximum de thématiques : stéréotypes sexistes, inégalités salariales, discrimination, violence. Ces paroles retentissent comme un cri d'alerte. Elles ont été recueillies en respectant l'anonymat ; on sait que les athlètes en activité mettent leur carrière en péril si elles témoignent. Ce n'est pas innocent si la plupart des athlètes qui s'expriment aujourd'hui sont soit en fin de carrière, soit protégées par des filets de sécurité que peut représenter, par exemple, leur renommée.

Quel a été l'impact de votre court-métrage de 2 minutes ?

Lola Mansour : Après la vidéo alerte «Balance ton sport», nous avons signé, avec une cinquantaine d'athlètes de haut niveau, des encadrantes et encadrants et des soutiens académiques, une lettre ouverte adressée aux médias et aux politiques. Bilan : un bel écho médiatique et une réponse politique... Je modère toutefois mon enthousiasme. Certes, nous avons été invitées à des tables rondes, mais à l'heure actuelle tout reste au statut de discussions, avec peu d'actions concrètes contre les inégalités de genre. C'est notre regret. C'est pour cette raison que nous avons décidé de structurer « Balance ton sport » en asbl – ce qui n'était pas notre vocation

de départ. Nous avons d'ailleurs été un peu dépassées, d'autant que nous ne connaissons rien en gestion administrative et que nous n'avons pas beaucoup de temps libre.

Après la diffusion du court-métrage, nous avons continué à recevoir des témoignages et autres messages de soutien. Nous avons ouvert une page Instagram où les athlètes peuvent se sentir écoutées grâce aux liens de confiance que nous avons réussi à instaurer. Aujourd'hui, nous voulons mener des actions concrètes sur le terrain avec les athlètes filles et garçons. Nous voulons aussi servir de relais et de caisse de résonance. Par exemple, nous avons réagi par rapport à l'extrait du livre de coaching écrit par Jacques Borlée, selon qui les sprinters noirs n'apprécieraient pas d'être dépassés par les blancs... La Fédération d'athlétisme ne s'est pas positionnée, mais de notre côté, nous avons déposé un signalement à Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances.

Par ailleurs, la ministre des Sports souhaite développer la présence de référents éthiques au sein même des fédérations. Le problème est qu'il est difficile de dénoncer des dysfonctionnements quand on fait partie de la fédération visée. Avec « Balance ton sport », nous voulons agir en parallèle, de l'extérieur.

Des institutions sportives nous reprochent souvent de transmettre une image négative du sport dans un style trop agressif. Je pense au contraire que notre démarche est positive. Il s'agit en effet de prendre conscience d'un problème, de l'exprimer, et d'écouter les victimes. Cela signifie que nous sommes prêtes à agir pour faire évoluer les mentalités et les comportements. ▶

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**



"Que faire contre le racisme dans les stades de foot ?" : vidéo de sensibilisation réalisée par Kop Football en 2020. A voir sur Youtube.

Auteur du mémoire défendu
en Sciences politiques à l'ULiège¹ Loïc TILQUET

CHANTS discriminatoires dans les stades

Le football, un sport qui déchaîne les passions aux quatre coins du monde. Celles-ci peuvent être positives si l'on prend l'exemple de l'engouement des Belges pour leur équipe nationale et les scènes de communion lors de tournois internationaux. Elles peuvent également être négatives comme en attestent plusieurs exemples récents où des supporters de clubs européens ont été épinglés pour des gestes ou des chants à caractère discriminatoire. La Belgique n'échappe pas à la règle. Nos stades de football demeurent des terrains propices à la diffusion d'idées racistes, antisémites, xénophobes, homophobes et anti-communautaires notamment au travers des chants de supporters qui constituent un véhicule de diffusion de ces idées, bien souvent sous le couvert du folklore.



Le chant entonné en chœur par des groupes de supporters lors de matchs de football représente un incontournable du spectacle sportif. Il fait partie de ce qu'on peut appeler le folklore footballistique et

représente un outil indispensable pour les supporters afin qu'ils puissent avoir le sentiment de peser sur le sort de la rencontre en soutenant leur équipe ou en s'opposant à l'adversaire². À l'image d'un chanteur, chaque groupe de supporters possède son répertoire composé de chants créés ou repris et adaptés. Ces chants, ils peuvent être festifs ou exaltants afin de soutenir leur équipe, ou taquins pour titiller l'adversaire, mais ils peuvent aussi être volontairement insultants et discriminatoires dans l'optique de déstabiliser l'adversaire³.

Rôle du chant de supporters

À côté du chant, le stade représente un exutoire, un lieu où la personne se rend afin de s'évader de son quotidien et au sein duquel elle peut plus facilement exprimer des émotions plus débridées⁴, ce qui offre un terrain propice à l'expression de la violence dans ses formes physique et verbale⁵. Au niveau des classes dirigeantes, le couvert du folklore a très souvent servi à minimiser et tolérer ces comportements transgressifs des supporters⁶, ce qui s'explique, en partie, par le fait que le football professionnel belge est majoritairement composé de clubs issus de la partie nord du pays rendant pendant longtemps les instances sportives peu enclines à s'attirer les foudres de ceux-ci⁷.

En parallèle, le football, sport populaire, constitue un miroir de la société dans laquelle il se place⁸. Il n'est donc pas étonnant d'observer la présence de la discrimination sous toutes ses formes dans les stades. Cependant, les récentes évolutions sociétales et l'apparition de mouvements sociaux tels que *#MeToo* et *Black Lives Matter* couplés à la médiatisation importante du football induisent que la tolérance à l'égard des chants discriminatoires n'est plus admise par la société. Face à cette situation, les instances décisionnelles ont dû agir.

Les instances censées gérer

En Belgique, trois instances jouent les rôles principaux à l'égard de la problématique des chants à caractère discriminatoire dans le football professionnel. D'un côté, il y a l'État qui, par le biais de la Cellule Football du ministère de l'Intérieur, applique la loi relative à la sécurité lors des matchs de football du 21 décembre 1998. Cette disposition législative a été créée en marge de l'organisation conjointe par les Pays-Bas et la Belgique de l'Euro 2000 de football afin d'apporter une réponse aux décennies précédentes marquées par le supportérisme violent. Afin de répondre aux spécificités du football et de ses dérivés, la forme administrative a été consacrée pour les sanctions de cette loi, ce qui permet une action plus rapide avec une sanction dans les mois suivants l'infraction.

De l'autre côté, il y a la Royale Belgian Football Association (RBFA) et la Pro League. La première, en tant que fédération nationale de football, édicte les règlements et a le pouvoir de sanctionner ses affiliés. La seconde, en tant qu'organisatrice du football professionnel belge, ne possède pas ce pouvoir de sanction. Cependant, la Pro League a été la première à se doter, en 2019,

d'une politique de lutte contre la discrimination axée sur la sensibilisation et l'éducation. Après de multiples critiques sur son inaction et une prise de conscience de la nécessité d'agir, en 2021, la RBFA a emboité le pas à la Pro League. Sa politique s'axe autour de cinq piliers que sont l'écoute, la représentation, la formation, l'évaluation et la communication. En matière répressive, une chambre nationale contre la discrimination et le racisme a été créée pour en finir avec les disparités de jugement des Comités disciplinaires pour des faits similaires.

Écueils à l'action

Chaque étage de la procédure de gestion – à savoir : la constatation, la poursuite et la sanction – présente un écueil, et ce, autant pour le tandem RBFA/Pro League que pour l'État. Au niveau de l'identification du fait discriminatoire, les instances doivent toutes faire face au problème posé par le fait que le chant soit entonné en chœur. Il est difficile d'identifier et, par conséquent, de poursuivre chaque individu, il existe donc une proportion significative d'impunis. Concernant la Cellule Football, elle tire son pouvoir de la loi qu'elle doit veiller à faire appliquer. Comme expliqué, elle consacre des sanctions administratives au travers d'amende et d'interdiction de stade cumulable pour une question de rapidité. Mais il faut garder à l'esprit que la loi football a été pensée pour endiguer les violences physiques entre supporters fréquentes dans l'Europe des années 1980-1990. Ce système « para-pénal » permet donc une rapidité du traitement des affaires, mais est également moins pénalisant pour le fautif⁹. Dès lors, la loi est-elle adaptée pour répondre à des actes de violence verbale ? Sachant qu'il existe des lois pénales à portée antidiscriminatoire, ne seraient-elles pas plus indiquées pour juger un acte discriminatoire dans le football ?

Concernant le tandem RBFA/Pro League, outre le problème d'identification, les moyens de poursuites posent un problème puisque seuls les affiliés peuvent l'être, ce qui exclut le supporter et reporte la sanction sur les clubs. À côté de cela, pendant longtemps, les Comités disciplinaires furent composés de membres issus du monde du football plutôt réticents à condamner un club pour le comportement de ses supporters et consacrant une justice arbitrale et corporatiste. Cependant, la nouvelle politique de la RBFA doit mettre un terme à ce mode de fonctionnement en nationalisant la chambre disciplinaire et en la constituant « d'experts » en matière de discrimination et externes au football. Mais la sanction qui peut être infligée demeure assez faible. En effet, les affiliés risquent ainsi une amende maximale de 5.000 euros et l'obligation de jouer un match à huis clos. Plutôt faible pour avoir un réel effet dissuasif.

Pour des sanctions dissuasives

Si, pendant longtemps, la situation semblait être tolérée par la plupart, les récentes évolutions sociétales font bouger les lignes. L'apparition de divers mouvements sociaux tels *#MeToo* et *Black Lives Matter* et la médiatisation importante du football montrent que la société ne veut plus tolérer les comportements discriminatoires présents dans le football. Le folklore des tribunes participe à la beauté du sport, mais il doit évoluer avec son temps et exclure le caractère discriminatoire des chants. Dans cette optique, les instances décisionnelles possèdent un rôle primordial pour permettre cette évolution.

Face à cette situation, elles ne peuvent plus minimiser la situation. Si, au niveau de l'État, la politique a toujours été la tolérance zéro dans l'application de la loi football

et que le problème réside plus dans la compatibilité entre la loi et les faits de violences verbales, au niveau de la RBFA et de la Pro League, la prise de conscience de la nécessité d'agir est plus récente. Il est trop tôt pour juger l'impact réel de leurs politiques respectives de lutte contre les discriminations. Néanmoins, des avancées intéressantes ont été mises en place. En attestent les points de signalement qui doivent permettre une meilleure identification et la création d'une chambre nationale pour juger les faits de discrimination. Cependant, il reste un travail important à réaliser afin d'assortir ces évolutions de sanctions réellement dissuasives pour endiguer la survenance de chants à caractère discriminatoire. ■

- [1] « Comment les instances ayant un pouvoir d'action agissent-elles vis-à-vis des chants offensants et discriminatoires présent dans les tribunes des stades de la première division professionnelle de football belge ? »
- [2] Antoine Lech, « le processus de tension émotionnelle des publics de football », in Segura Trejo, Fernando (dir.), *Saberes y lugares en movimiento*, Universidad de Nuevo Leon, Serna Impresos, 2010, p. 196.
- [3] Sabine Bastian et Florian Koch, « Le dénigrement de l'autre par le biais de la langue. Une étude pilote dans le domaine du foot en France », in *Revue d'études françaises*, 2015, n° 20, p. 25.
- [4] Mike Schäfer et Jochen Roose, « Chapter 13 : Emotions in sports stadia », in Sбилle Franck et Silke Steets (eds.), *Stadium worlds : Football, space and the built environment*, Londres, Routledge, 2010, p. 233.
- [5] Paul Ashmore, « Of other atmospheres : football spectatorship beyond the terrace chant », *Soccer and Society*, 2017, vol. 18, n° 1, p. 32.
- [6] Nadia Fadil et Marco Martiniello, « Racisme et antiracisme en Belgique », *Fédéralisme Régionalisme*, 2020, vol. 20, p. 7.
- [7] Jean-Michel De Waele et Gregory Sterck, « Belgium », in Jean-Michel De Waele, Suzan Gibril, Ekaterina Glorizova et Ramon Spaaij (eds.), *The Palgrave International handbook of football and politics*, Cham, Palgrave Macmillan, 2018, p. 29.
- [8] Christian Bromberger et Ludovic Lestrellin, « Le sport et ses publics », in Arnaud Pierre, Attali Michel & Saint-Martin Jean (dir.), *Le sport en France. Une approche politique, économique et sociale*, Paris, La Documentation française, 2008, p. 124.
- [9] Elisabeth Willemart, « La répression administrative en Belgique et les sanctions administratives communales », *A.P.T.*, 2002, vol. 1, p. 5.

Racisme et fédérations sportives

Que font les autres fédérations sportives pour lutter contre le racisme ? La réponse est simple, rien. Si toutes admettent que le racisme est un problème sociétal dont elles se savent ne pas être épargnées, à l'heure actuelle, aucune n'a développé de politique ou d'action de lutte contre le racisme. Pourquoi ? Car la nécessité de le faire n'est pas visible. Très peu de faits sont rapportés aux fédérations et celles-ci disposant de moyens financiers et humains limités, elles ne font pas de la lutte contre le racisme une priorité. Cependant, certaines s'investissent sur le terrain de l'inclusion sociale et mettent petit à petit en place des actions dans l'optique d'accueillir un public plus diversifié et de faire grandir le sport. Mais il demeure certaines fédérations qui sont hermétiques au changement ou attendent une aide extérieure pour évoluer sur le sujet.

Dans cette optique, comment faire bouger les lignes ? Il est d'abord intéressant de mettre en lumière le récent décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'éthique dans le sport qui force les fédérations sportives à repenser leur politique sur divers sujets tels que la diversité, l'inclusion, mais aussi la lutte contre le racisme. Dans cette optique, il est également primordial que chaque fédération se dote d'outils leur permettant d'identifier les faits de racisme dans leur sport et le cas échéant de les sanctionner. Enfin, l'entame d'un dialogue entre fédérations sportives sur la possibilité d'actions communes à l'égard du racisme pourrait être une solution intéressante afin de pallier les problèmes de ressources humaines et financières. .

Etre arbitre **SUR** le terrain et **AUTOUR**

Etre arbitre ne fait plus rêver les jeunes joueurs. Les femmes et hommes en noir sont « hors jeu ». Pourtant leur rôle est de plus en plus crucial pour maîtriser l'agressivité et les débordements racistes ou homophobes sur et autour du terrain.



dèle Robert est arbitre de rugby. Dans sa formation, elle a appris à « gérer les discussions avec le capitaine » ou

avec les coaches des équipes. Mais ce n'est pas trop compliqué, reconnaît-elle. « Il y a peu de gros conflits en rugby. Quand une décision est prise par l'arbitre, elle est rarement contestée. Le respect de l'arbitre et le fair-play sont des valeurs dominantes au rugby. » Ce n'est pas dans ces stades que l'on entendra des chants racistes ou des insultes homophobes, poursuit Adèle Robert. « Il n'est jamais arrivé que l'on doive interrompre un match à cause du comportement des supporters. » Contrairement au football. « Je suis coach dans une équipe de jeunes. On reconnaît les jeunes qui ont fait du foot avant de faire du rugby par le comportement de leurs parents qui s'excitent sur les bords de terrain. Les autres parents leur font alors remarquer qu'au rugby, on est resté « cool » et qu'on ne crie pas sur l'arbitre. »

C'est toujours plus compliqué

On ne peut pas dire qu'au foot, parents et supporters restent souvent « cool ». « J'ai commencé l'arbitrage en 1998, explique Cédric Abrassart, arbitre en D2. J'ai fait une interruption avant de reprendre en 2013. C'est toujours aussi compliqué, si pas plus compliqué qu'avant ». Cédric Abrassart pointe la manière de s'adresser à l'arbitre de la part des joueurs comme du public. Mais aussi les parents dont il faut gérer l'agressivité « et qui donnent un message désastreux aux jeunes joueurs ». Les injures racistes ? « Oui, j'en ai déjà entendu. Nous avons eu une sensibilisation au racisme le 30 juillet et le premier match auquel j'ai assisté, début août, a dû être interrompu par l'arbitre car les supporters poussaient des cris de singe. Il faut constamment taper sur le clou, ne pas hésiter à prendre des mesures d'exclusion que ce soit envers les spectateurs comme les membres du staff. »

Cédric Abrassart n'a pas eu dans sa formation initiale une sensibilisation aux faits discriminatoires mais, cette année, cela fut le cas avec l'opération « Come Together », lancée

par l'ACFF (association des clubs de foot francophones), qui vise à renforcer le rôle de l'arbitre dans la lutte contre le racisme. C'est bien nécessaire, dit-il. De fait, selon une enquête réalisée par l'Union belge de football, en mars 2020 auprès de 1.162 arbitres, sept sur dix disaient avoir été témoins de faits de racisme. Mais au cours de cette saison-là, à peine 69 faits avaient été rapportés auprès des instances officielles. Cela devrait changer avec la formation des nouveaux arbitres.

Tout ça pour ça ?

Encore faut-il qu'il y ait de nouveaux arbitres. L'ACFF s'est lancée dans une vaste opération de recrutement cette année car la pénurie est réelle au point de rendre parfois impossible l'organisation de certains matchs. Depuis une vingtaine d'années, le nombre d'arbitres ne cesse de diminuer dans les divisions inférieures et surtout provinciales. L'ACFF perd 150 arbitres par an. Et la moitié des arbitres actuels ont plus de 40 ans.

Les causes ? Les arbitres ne reçoivent qu'un défraiement de 52 euros en première division, 40 en 3^e division, et entre 29 et 35 euros en provinciales. Pour un arbitre débutant ou pour les matchs de jeunes, c'est 25. On est loin, très loin des salaires et des indemnités mirobolantes en cours dans le monde du foot « pro ». Roland Vanseveren a longtemps été arbitre en provinciales. Il s'occupe aujourd'hui de l'accompagnement et de la formation pratique des nouveaux arbitres. « *Quand je sifflais un match en P1 (provinciales), je percevais 35 euros d'indemnité et les frais de déplacement pour une heure de préparation du match, deux fois 45 minutes de jeu, plus la mi-temps, la réception d'après match. Je quittais mon domicile vers 13 h et je rentrais au plus tôt à 19 h* ». Pour Alexandre Boucaut, arbitre en Pro League et chargé depuis début 2020 du recrutement des arbitres par l'ACFF, l'aspect financier n'est pas le seul problème, il y a aussi le manque



© Pixabay

de respect à l'égard de l'arbitre dont les décisions sont de plus en plus contestées. Ce qui amène les arbitres à jeter le gant : « *A quoi bon se faire insulter tous les week-ends pour quelques euros ?* ».

Dans ces conditions, l'ACFF n'a pas d'autre choix que de recruter sans trop se préoccuper de sélectionner les candidats. Comment ça se passe ? « *Nous avons mis en place un système de formation en ligne*, explique Alexandre Boucaut. *On leur apprend d'abord les 17 lois du jeu et on complète avec des modules pratiques. Comment remplir sa feuille de match, comment rédiger un rapport en cas de distribution de carte rouge. On évoque alors aussi le projet « Come Together » pour que les arbitres soient informés dès le début sur la manière dont ils doivent réagir s'ils sont confrontés à des actes discriminatoires* ». Ensuite, poursuit Alexandre Boucaut, les « stagiaires » reçoivent, toujours en ligne, une formation plus technique sur les signalisations, les déplacements... Ils passent un examen et, s'il est réussi, ils peuvent commencer à monter sur le terrain. Pour les quatre premiers matchs, les nouveaux arbitres seront encadrés par un formateur de leur province.

Pouvoir gérer les émotions

Roland Vanseveren est l'un de ces formateurs qui accompagne avant, pendant et après le match. Il évalue les nouveaux mais également « *les anciens pour voir s'ils sont toujours aptes à poursuivre à leur niveau. Cela se fait alors souvent incognito* ». Etre apte ? Pour le formateur, la gestion disciplinaire d'un match est centrale. « *Un arbitre doit garder la main sur la rencontre. Son travail, c'est de pouvoir gérer la discipline, les émotions et l'agressivité sur et autour du terrain* ». Autour, c'est aussi les officiels, les entraîneurs, les joueurs réservistes. « *Je dis toujours aux jeunes arbitres : méfiez-vous des « bancs », c'est souvent de là que part la « pollution » de la rencontre. Ne tolérez aucun écart* ». L'ex-arbitre dit avoir été rarement confronté à

des situations de racisme. « *J'ai, un jour, entendu un joueur wallon traiter son adversaire de "Flamand de merde". Il a reçu tout de suite une carte rouge. Après, ce joueur m'a dit avoir répliqué à une insulte de son adversaire à l'égard des Wallons. Mais je ne l'ai pas entendue. On ne peut sanctionner que ce qu'on voit ou entend* ».

Et pour les supporters, Roland Vanseveren dit avoir reçu des « *consignes très strictes* » de la part de la Fédération, allant jusqu'à l'arrêt de la rencontre. « *Nous devons faire passer le message auprès des nouveaux arbitres : le racisme n'a pas sa place sur un terrain de foot* ». Mais il n'y a pas que le racisme. Le machisme, l'homophobie sont aussi présents. « *C'est plus compliqué à sanctionner car le curseur entre la plaisanterie et l'insulte est parfois difficile à placer. Les joueurs flamands traitent souvent leurs adversaires de « jeannette ». Je ne suis jamais intervenu car ça fait partie du « langage » des joueurs* ». Le foot, poursuit le formateur, c'est un énorme brassage social. Il met en contact des gens qui sinon ne se croiseraient pas. « *Dans les vestiaires, on trouve des chômeurs, des petits patrons, des gens qui savent à peine lire, et des assistants à l'univ.* »

La diversité sociale ? Il y a consensus pour estimer qu'elle est réelle. La diversité de genre ? « *On aimerait qu'elle soit plus présente*, reconnaît Alexandre Boucaut. *Pour le moment, c'est très limité. Pour la diversité culturelle, ethnique cela progresse. A Bruxelles, on a pas mal de nouveaux candidats issus de la communauté maghrébine et turque. Ce sont souvent des candidats très assidus, très intéressés.* »

Un programme anti discriminations à long terme

Et il faut l'être car la nécessité de réagir aux comportements xénophobes à l'égard des joueurs ou des arbitres ne

semble plus faire de doute pour les instances du foot. Marvin Olawaiye est « FSR advisor » (Football Social Responsibility) au département social de l'ACFF depuis août 2021. L'opération « Come Together », c'est lui qui la pilote avec d'autres projets. *« La première chose qu'on a faite, c'est de créer un « diversity board » (à l'ACFF, on adore décidément les anglicismes) qui a une expertise sur les questions de discriminations et la stratégie à suivre dans ce domaine. On a aussi créé une chambre nationale, qui est un tribunal se réunissant chaque semaine pour statuer sur les actes discriminatoires relevés au cours du week-end. »*

Il existe désormais deux canaux pour faire remonter les informations jusqu'au « tribunal ». Les rapports des arbitres (désormais formés à ce sujet) et un point de contact présent sur le site de l'Union belge et de l'ACFF. Toute personne (joueur, officiel, spectateur) témoin ou victime d'insultes, de faits racistes ou homophobes peut en faire état. Et ça marche ? Depuis fin 2021, il y a eu 250 signalements en une saison et pour le seul site de l'ACFF, relève Marvin Olawaiye. *« En Flandre, c'est presque le triple. On est à plus de mille signalements pour une saison, qui ont été traités soit par une discussion avec le club, soit par la chambre nationale. Les signalements les plus fréquents concernent les spectateurs. Beaucoup de joueurs se plaignent d'être insultés par le public. »*

Les sanctions à l'égard des clubs sont essentiellement financières. Mais pour l'arbitre Cédric Abrassart, ça ne suffit pas. Les clubs paient mais n'excluent pas leurs supporters racistes. Marvin Olawaiye est d'accord. *«L'Union belge s'est rendu compte que cela ne servait à rien d'infliger seulement des amendes. Depuis l'année dernière, on propose au club incriminé de payer l'amende ou alors d'accepter une alternative plus « durable » comme participer à une formation Come Together ». L'Union belge vient de nouer des partenariats avec des associations*

spécialisées dans la lutte contre les discriminations pour l'aider à mettre en place ces mesures alternatives. *« C'est un projet sur le long terme, ambitieux »,* estime Marvin Olawaiye.

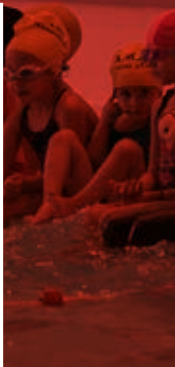
Parents qui déraillent, Parents Fair-Play

Et peut-être faut-il commencer dès le début, dès les premiers matchs des enfants... et avec la gestion des parents « qui déraillent ». L'ACFF a lancé en 2015 Parents Fair-Play parce qu'*« il y avait vraiment trop d'animosité sur les bords du terrain et qu'il était temp de responsabiliser les parents »*. Le parent Fair-Play porte un brassard et propose avec le parent de l'autre équipe (s'il y en a un) de modérer les ardeurs du public. Sans jouer les policiers pour autant. Parents Fair-Play a été intégré dans certains clubs mais c'est loin d'être une généralité. Et l'avis des arbitres que nous avons interrogés à leur sujet est plutôt mitigé. *« On a relancé le projet l'année passée pour mieux former les parents candidats et on a désormais 180 clubs qui adhèrent »,* explique le conseiller de l'ACFF. Les clubs qui intègrent les projets sociaux de l'ACFF (comme Parents Fair-Play ou d'autres actions de lutte contre la violence) reçoivent des « points » leur permettant de monter dans des labels de qualité. Et les clubs labellisés reçoivent un soutien financier de la Fédération Wallonie Bruxelles. *«Nous avons une stratégie en cinq piliers, résume Marvin: la citoyenneté, l'inclusion, la santé, la proximité et l'environnement. Notre fil rouge, c'est d'accompagner les clubs en ce sens. Pour avoir de meilleurs joueurs et de meilleurs citoyens. Et de conclure : « Ce sera long. Mais faut y aller... » »*

Nager

A CONTRE-COURANT

Arrimés au bord de la piscine de Molenbeek, des bambins battent mollement les jambes dans l'eau. « Allez ! Faites plus de bulles ! », les encourage Foudil, lui-même occupé avec un autre enfant qui s'aventure au milieu du petit bassin. Une partie des jeunes sont autistes ; le coach est né avec une malformation au bras. Ils se retrouvent tous pour un entraînement d'une heure. Cet instantané résume la façon de faire et la raison d'être de l'asbl AMA Jeunesse Gym : l'inclusion de toutes et tous par le sport, qu'on soit ou non porteur d'un handicap.



out commence dans la famille Alayyan. « Un jour, grâce à notre sœur Ikram, polyhandicapée, l'idée nous est venue de faire de l'inclusion par le sport », raconte Ahmed (28 ans), très conscientisé sur la place négligeable des personnes « extraordinaires » dans la société. « Ikram est décédée en juin dernier à l'âge de 29 ans. Notre expérience de vie avec elle nous a

donné des clefs pour communiquer avec les personnes en situation de handicap. Par exemple, j'ose faire ou leur dire des choses que d'autres n'oseraient pas parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. Je sais comment être à l'écoute et assertif. Je comprends où commencent et s'arrêtent leurs frustrations, pourquoi l'un se fâche, quelles en sont les causes et comment y remédier. Je sais donner du mien pour qu'il donne du sien – ce que notre sœur nous a appris. »

C'est ainsi qu'en février 2016, Ahmed, Mahmoud et Hana Alayyan ont fondé l'asbl AMA Jeunesse Gym. Vu qu'il n'existe pas d'équivalent en Belgique pour apprendre à donner cours dans un milieu sportif en inclusion, c'est-à-dire en sport adapté, ils se sont formés en Autriche avec la Fédération nationale du handicap et du handisport. Plus loin, au Pérou – également bien coté en handisport –, ils ont pu bénéficier d'une formation en taekwondo adapté.

Une inclusion à tous les niveaux

« A notre tour, nous formons les coaches, hommes et femmes. On leur explique tous les aspects du handicap et comment s'y adapter, vu qu'un handicap n'est pas l'autre. Nous avons inscrit des enfants autistes, d'autres atteints de trisomie 21, un mal voyant, quelques handicapés moteur. Et bien sûr, nos coaches forment leurs nouveaux collègues ; parfois, ils rejoignent d'autres clubs, ce qui permet d'ouvrir des sections extraordinaires ailleurs. Un bon coach est celui qui peut comprendre, sans se braquer ni s'énerver, la frustration de l'enfant, même si celui-ci communique mal ou pas. »

Malgré les difficultés et des réactions dubitatives, AMA conçoit donc l'inclusion aussi bien pour les enfants que pour les entraîneurs. « Si on veut être inclusif, on doit l'être à tous les niveaux ! Avec diplomatie, je prends le temps d'expliquer aux parents et aux enfants ordinaires comment ramener les personnes extraordinaires vers nous pour vivre ensemble, au lieu de les rejeter comme la société le fait de manière générale. Je me souviens d'un cas étonnant : au cours de natation, un garçon n'osait pas tenir la main de son frère atteint d'une trisomie. Je lui ai expliqué que son frère ressentait le fait d'être rejeté. Le garçon m'a compris et a commencé à assimiler le sens de l'inclusion et à la pratiquer. »



© Azdashir Krad

Mais pour les 80 jeunes inscrits à la natation, il arrive que l'inclusion soit impossible au début, alors AMA prévoit des groupes spécifiquement extraordinaires où les enfants porteurs d'un handicap restent entre eux... et progressent. Le choix s'opère au cas par cas. « J'analyse toutes les situations avant d'envoyer tel enfant dans tel groupe. Et quand je n'arrive pas à décider, je discute avec l'équipe qui a peut-être vu des détails qui m'ont échappé. »

Dans le couloir numéro 2, des adolescents extraordinaires s'entraînent et s'amuse. « Il faut savoir qu'il y a un an ou deux, ils n'avaient jamais nagé de leur vie, ou alors uniquement dans le petit bassin. Vous allez voir que leur coach va bientôt les envoyer nager du côté le plus profond. C'est un exploit. »

En réponse au rejet et à l'ignorance

Les nommer « extraordinaires » est un choix de l'asbl « parce que ces jeunes, malgré leurs difficultés, font beaucoup plus d'efforts et n'abandonnent pas. Contrairement à moi – et, en parlant à titre personnel, je sais que j'en interpelle plus d'un. Nous avons une tendance à lâcher prise plus vite alors que, très souvent, les personnes extraordinaires essayent et réessayent, piquent peut-être une colère, mais se donnent toujours à fond pour y arriver. Ils nous montrent ainsi l'exemple».

Parfois des enfants extraordinaires corrigent des enfants ordinaires. Et c'est beau à voir. Il peut arriver aussi qu'un nageur extraordinaire dépasse un ordinaire puis qu'il l'attende ou l'aide. Et quand l'un rate un entraînement, il manque au groupe. Ainsi, Reda au bonnet bleu ou Georges au bonnet jaune sont connus pour être les ambassadeurs chahuteurs du couloir numéro 1. C'est dire que ça fait un vide quand ils sont absents.

A travers leur projet élargi à la natation, au cyclisme, au taekwondo, au foot en salle (en inclusion et en fauteuil) et qui touchent au total quelque 200 jeunes, l'asbl AMA pose et expose ainsi ses ambitions sociétales. « Nous donnons une réponse alternative concrète au rejet que notre société produit. Lorsque je sortais avec ma sœur en chaise roulante, je me rappelle des regards appuyés, imposants, intrusifs. En général, les gens ne savent pas ce qu'est le handicap. Quand nous avons ouvert le club, en natation comme en taekwondo, des parents ne remarquaient pas que certains enfants avaient un handicap. Je peux comprendre qu'ils n'en aient jamais vu puisque notre société les invisibilise. Notre projet nous permet de créer une meilleure cohésion sociale. S'accepter les uns les autres malgré nos différences : c'est là où nous voulons en venir. » ▶

Les **CRAMPONS** de l'intégration

L'équipe du Football Club Kosova de Schaerbeek est un exemple de la présence et de l'intégration des Albanais en Belgique. A l'instar de l'histoire du club, les différentes vagues d'immigration qui se sont succédées, depuis les années 1950, évoluent d'un entre-soi à une ouverture aux autres communautés – le sport ayant été pour les Albanais l'un des vecteurs les plus puissants de leur intégration.



Le Football Club Kosova Schaerbeek fut fondé en 1989 à l'initiative d'un groupe d'amis albanais du Kosovo à Molenbeek-Saint-Jean. Sa naissance s'inscrit dans une époque historique importante pour le Kosovo, puisqu'elle correspond à la fin de son statut d'autonomie en tant que Province Autonome de la Serbie au sein de la République Fédérative Socialiste de Yougoslavie (RFSY). En 1990, une majorité de députés du Kosovo mis hors du Parlement du

Kosovo publie une « déclaration constitutionnelle », faisant du Kosovo une république en 1991. Après le référendum de 1991, l'indépendance du Kosovo est proclamée. Appréhender cette réalité est essentielle pour comprendre les motivations des fondateurs et l'ADN du club. Le club est en termes de joueurs et d'encadrants un véritable melting-pot qui accueille aussi bien les populations installées de longue date à Bruxelles que les nouveaux arrivants – fonctionnaires internationaux ou réfugiés, qu'ils soient d'origine albanaise ou non.

Football, culture et politique

Ismael Bytyci, installé dans la commune de Molenbeek depuis 1981, se mobilise en 1989 avec, entre autres, Murat

Sadikaj et Fazli Balaj, autour de trois actions qui sont : la création du club de football, d'une école de langue albanaise (rue des Quatre-Vents à Molenbeek) et la fondation d'une section belge de la Ligue Démocratique du Kosovo (LDK), parti politique créé au Kosovo. Le club composé presque uniquement d'Albanais de l'ex-Yougoslavie devient un lieu de rencontre au-delà même du football.

Pour des réfugiés politiques, la reconnaissance citoyenne est importante et les symboles qui y sont liés tout autant, ce qui se reflète aussi dans les clubs de sport. En effet, un club ce sont des couleurs et un nom. Les couleurs et le symbole sont ceux du drapeau de l'Albanie, le rouge et le noir ainsi que l'aigle bicéphale noir. Le nom est celui de F.C. Kosova, qui est la dénomination en langue albanaise du pays d'origine (alors qu'en français, il est orthographié Kosovo). Enfin, le logo intègre le nom de la commune, qui est le lieu emblématique de la présence des Albanais en Belgique. Pour les personnes impliquées, le nom du club représente ainsi leur identité. Nous soulignons cet élément car plusieurs interlocuteurs nous ont indiqué que ce même nom avait pu être, pour les personnes qui en sont extérieures, un élément pouvant empêcher son succès et son développement. Proposant même son changement. Ceci est vrai jusqu'au milieu des années 2000. Ce à quoi le secrétaire général du club, Afrim Kas, né en Belgique de parents du Kosovo, affirme « que jamais nous ne changerons notre nom. Il est ce que nous sommes, notre réussite reflétant les motivations et les valeurs que nous voulons inculquer dans le club ».



© FC Kosova Schaerbeek



© FC Kosova Schaerbeek

Puis vinrent les guerres, et les réfugiés...

Les membres du club décrivent les années 1990 comme moroses en raison des guerres dans l'ex-Yougoslavie. En effet, le club qui joue au stade du Sippelberg à Molenbeek accueille les nouveaux immigrés qui fuient ces guerres de 1991 à 1999. A partir de 1999, le Kosovo est placé sous administration internationale et la population se sent désormais en sécurité. Cette période correspond aussi à une intégration plus grande des Albanais de l'ex-Yougoslavie en Belgique puisque cela fait plus d'une génération qu'ils s'y sont installés.

A la faveur des changements politiques au Kosovo, de la présence d'une diaspora plus nombreuse en Belgique, de l'arrivée du club dans la commune de Schaerbeek en 1999 et surtout de l'implication de nouvelles personnes dans la gestion du club, celui-ci a intégré, à partir des années 2000, de plus en plus de personnes qui ne sont pas d'origine albanaise.

Les nouveaux gestionnaires affichent des ambitions sportives en termes de résultats, de compétences et de savoir-faire. Avec un certain succès puisque le club joue en 1^{re} provinciale, après une saison en 3^e division nationale amateur. Pour ce faire, et depuis lors aussi bien au niveau des joueurs que de l'encadrement, les personnes d'origine albanaise ne sont plus majoritaires. Seul le conseil d'administration le demeure. En revanche, la communauté albanaise se mobilise dans le public nombreux, ce qui perpétue les objectifs des fondateurs de créer un club qui

permet de se rencontrer, à la fois entre Albanais et surtout avec les passionnés de football et de valeurs sportives et citoyennes, quelques soient leurs origines.

Jamais loin de Skanderberg

Le troisième déménagement est effectué en 2012 du stade Crossing Schaerbeek au stade Chazal, le siège actuel du club. Ce stade est situé à quelques dizaines de mètres de la statue du héros national, Gjergj Kastrioti Skanderberg, inaugurée en 1968 pour célébrer la présence albanaise dans cette commune où réside historiquement la plus grande concentration de personnes albano-phones de la Région bruxelloise.

Deux exemples d'activités récentes semblent emblématiques de l'esprit du club. Le 7 mai 2022 a eu lieu une rencontre amicale internationale entre les vétérans du club et des anciennes gloires de l'ex-Yougoslavie d'origine kosovare (photo de gauche). Le coup d'envoi a été donné par l'échevin du Sport schaerbeekois Thomas Eraly en présence du président de la Fédération du Football du Kosovo, Agim Ademi. Puis, lors de l'Euro féminin de l'UEFA en juillet 2022 au Royaume-Uni, le club est devenu l'un des endroits prisés à Bruxelles où se réunir et regarder les matchs dans une ambiance conviviale. Ces rendez-vous furent relayés par divers médias belges et bruxellois. Finalement, tout en gardant ses racines, le club suit l'évolution du football au niveau mondial, à savoir le développement du football féminin (photo de droite). ▶



© Jennifer Thienpont

Président de Panathlon, médaillé olympique (Mexico 1968) Philippe **HOUSIAUX**

Pour une société **PLUS** fair-play

Le fair-play peut ressembler à une notion un peu fourre-tout. C'est pourtant un pilier fondateur de notre vie en communauté, qu'il faut protéger et sans cesse renforcer. L'association Panathlon Wallonie-Bruxelles s'y consacre. Elle se pose en partenaire des communes et de leurs citoyens pour défendre les valeurs sociétales que le sport véhicule. Au travers d'actions concrètes, ce mouvement est ainsi très présent sur le terrain.



Detit coup d'œil dans le rétro. Le Panathlon est un mouvement international dont la genèse remonte à la fin des années 1940 en Italie, dans la foulée de la Seconde Guerre mondiale. Service-clubs et associations locales se mobilisaient alors pour reconstruire une vie sociale, sportive, culturelle, ... dans les villes et campagnes. L'un des axes prioritaires était de rendre du souffle et du sens à la jeunesse, au travers de la pratique du sport. Ce concept de Panathlon (tous les sports),

qui s'est ensuite répandu sur d'autres continents, a toujours été porté et relayé avec intérêt par les pouvoirs publics, les municipalités, le monde universitaire et académique aussi.

Citoyenneté, éducation, sport

En Belgique, la dynamique a d'abord été enclenchée en Flandre. Puis, dès 2003, on m'a proposé de structurer l'association en Wallonie et à Bruxelles. Le postulat de base est la croyance profonde en l'humain. Le vocable Panathlon, lié à

la Grèce antique, n'était pas très sexy et compréhensible par tous. Nous avons alors cherché un terme qui puisse résumer et englober les notions d'éthique, de solidarité, de respect, d'ouverture... dans lequel chacun pouvait se reconnaître. Le fair-play s'est dégagé, presque comme une évidence. Nous n'avons depuis lors eu de cesse de le décliner, de toutes les formes, dans le sport mais aussi au-delà. Car notre mission est de sensibiliser et d'interpeller d'autres tranches de la société.

En plus des clubs et (inter)fédérations, les villes et communes de Wallonie et Bruxelles sont devenues des interlocutrices prioritaires. Actions citoyennes, éducation via les écoles et les associations de quartiers, activités dans des infrastructures sportives qui, souvent, leur appartiennent (stades, salles, bassins) : les municipalités rassemblent ces trois notions. Mais il leur manquait souvent un partenaire qui se place à côté de la mêlée. Pleinement concerné par le jeu comme un rugby, mais qui puisse lire le jeu sous un autre angle. Le Panathlon Wallonie-Bruxelles, mouvement multipolitique, parce qu'une dynamique sociétale a besoin de relais pour porter le message, est devenu cet équipier de référence.

« Le Fair-Play est un sport »

Bannière derrière laquelle tout le monde se range et se met en mouvement, le slogan fédérateur « Le Fair-Play est un sport » s'est imposé lors d'un concours d'art graphique lancé à travers les écoles et remporté par Jason Vandepuette, originaire de Quaregnon. La formule transcende les différences, rassemble tous les sports, traverse les modes et les générations.

Depuis lors, elle s'exprime au travers d'actions concrètes et très diversifiées, ponctuelles ou de fond. Car le combat est de longue haleine, il faut sans cesse aller de l'avant, agir plutôt que réagir, persévérer, pour que cet état d'esprit, du sportif et par extension du citoyen, soit partagé.

Activistes du Fair-Play

Le bien-vivre ensemble est précieux et ne peut jamais être considéré comme acquis. C'est pourquoi les membres du Panathlon Wallonie-Bruxelles et tous ceux qui partagent ses valeurs fondatrices se considèrent comme des activistes, dans l'action permanente.

Aujourd'hui, outre les clubs et associations sportives, une septantaine de relais publics sont nos partenaires, au travers de conventions pluriannuelles. Et ce n'est pas juste un bout de papier cosigné et une cotisation ! A chaque instant, c'est la dimension humaine qui domine, qui guide nos réflexions et actions. Chacune d'elles doit développer la notion de bien-être en groupe, dans les classes, les quartiers, les associations, les clubs,...

Les initiatives sont multiples : opération 1.000km du Fair-Play, à travers toutes les provinces; campagne « Arbitre, premier supporter du match »; action SolidarSport pour venir en aide aux communes sinistrées par les inondations 2021; matinées « Sportez-vous bien » dans les écoles ; remise des prix du Fair-Play et mise en exergue des héros du sport ; expo d'arts graphiques et parcours d'affiches ; ciné Fair-Play et expo itinérante « l'Esprit du sport » ; création de lieux Fair-Play dans les communes.

Pas d'angélisme, de la vigilance

Le combat contre l'intolérance et l'exclusion, dans le sport et la vie de tous les jours, est rude. Il ne se satisfait évidemment pas de slogans ou actions ponctuelles sans lendemain. Partout, tout le temps, la vigilance et la proactivité s'imposent. Nous ne vivons pas dans un monde de bisounours, seulement focalisés sur la notion de Fair-Play. Pour mieux vivre ensemble, il faut affronter d'autres excès et déviances, de plus en plus prégnants aujourd'hui dans notre société. Exemples récents : la Ville de Charleroi nous sollicite pour lutter contre les faits de harcèlement dans le sport, la ministre des Sports Valérie Glatigny soutient nos actions communes avec l'association *Stop Racism In Sport* de Thierry Witsel,...

L'action du Panathlon Wallonie-Bruxelles est reconnue comme essentielle en Fédération Wallonie-Bruxelles. Car le fair-play et les valeurs inhérentes doivent être propagés et martelés pour redevenir la condition *sine qua non* du « bien vivre » et « bien faire ensemble ». C'est avant tout un état d'esprit, qui rassemble et solidifie les composantes d'une vie en société. Nous n'avons évidemment pas le monopole du fair-play mais nous entretenons une dynamique qui permet de faire prendre conscience de sa grandeur. ▶

C'EST L'HISTOIRE D'UNE AMITIÉ ENTRE DEUX FEMMES, QUE CERTAINS QUALIFIERONT D'IMPROBABLE. LA FILLE DE L'UNE A ÉTÉ BLESSÉE LORS DES ATTENTATS DE BRUXELLES EN 2016. LE FILS DE L'AUTRE A REJOINT LA SYRIE ET Y EST MORT EN 2020. SOPHIE PIRSON ET FATIMA EZZARHOUNI SONT DEVENUES AMIES ET ONT REFUSÉ DE SE LAISSER ENTRAÎNER PAR LA HAINE.

NOTRE AMITIÉ DOIT SERVIR AUX AUTRES

DESSIN : BARRACK RIMA

TEXTE : NATHALIE CAPRIOLI



SYRIE, 2011. LES MANIFESTATIONS PACIFIQUES BRUTALEMENT RÉPRIMÉES PAR LE RÉGIME SE TRANSFORMENT PROGRESSIVEMENT EN UNE GUERRE GLOBALE. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE SE DÉVELOPPE L'ÉTAT ISLAMIQUE ET S'EXPORTE LA TERREUR.



2016, BRUXELLES EST SECOUÉE PAR DES ATTENTATS REVENDIQUÉS PAR L'E.I.



SOPHIE

NOUS NOUS SOMMES RENCONTRÉES LORS D'UNE RÉUNION « RETISSONS DU LIEN », QUI RASSEMBLE DES VICTIMES DES ATTENTATS ET LEURS PROCHES, DES PARENTS CONCERNÉS PAR LE DJIHADISME ET DES ACTEURS DE TERRAIN.

LA SYMPATHIE A ÉTÉ IMMÉDIATE. C'EST SOPHIE QUI EST VENUE VERS MOI. MÊME SI SA FILLE LÉONOR A ÉTÉ BLESSÉE, ELLE NE M'A PAS JUGÉE.

FATIMA

TOUT A COULÉ DE SOURCE ENTRE NOUS .



Je ne saurais rien de la vie. Je regrette énormément d'être allée en Syrie. Tu sais maman, j'y mis allé pour aider... avec de bonnes intentions...

ABDELLAH AVAIT 18 ANS QUAND IL A ÉTÉ RECRUTÉ. JE NE SUIS PAS SÛRE QU'IL AVAIT UNE VISION POLITIQUE DE SA PROPRE CONDITION EN BELGIQUE. IL N'Y A PAS DE PROFIL TYPE. L'UN ÉTAIT EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE, L'AUTRE NE SE SENTAIT PAS BIEN À LA MAISON, D'AUTRES ENCORE RECHERCHAIENT UNE APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE, OU UN SOUFFLE DE LIBERTÉ...



AUTOUR D'UN CAFÉ, D'UN THÉ ET DE PRALINES, ELLES SE RÉUNISSENT POUR PARLER DE LEUR VIE, DE LEURS AÏEUX, DE LEURS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS...



SERAIS-TU D'ACCORD D'ÉCRIRE SUR CE QU'ON DÉSIRE TRANSMETTRE?

CE N'EST PAS UN LIVRE SUR LES ATTENTATS NI SUR LE DJIHADISME, MAIS SUR L'AMITIÉ DE DEUX MÈRES ET GRANDS-MÈRES MARQUÉES PAR LA VIE, SUR LEUR VULNÉRABILITÉ ET LEUR RECONSTRUCTION, SUR «LE CŒUR QUI SE DÉPLACE ET QUI RESTERA DANS CE PAS DE CÔTÉ».

ON Y RACONTE AUSSI NOTRE ENFANCE ET NOS VALEURS.

OUI, POUR ÊTRE AU CLAIR AVEC CE QU'ON VEUT TRANSMETTRE, IL FAUT ÊTRE AU CLAIR AVEC CE QU'ON A REÇU DE BIEN OU DE MOINS BIEN.

JE SUIS GRAND-MÈRE 5 FOIS. ET FATIMA 2 FOIS. SES PETITS-ENFANTS SONT EN SYRIE.

JE N'AI QU'UNE PHOTO ET PAS DE CONTACT.

JE NE LES AI JAMAIS VUS, NI EUX NI LEUR MÈRE HOLLANDAISE.

ZAKARIA DEVRAIT AVOIR 7 ANS, ET MOHAMED 4 OU 5 ANS.

JE COMPRENDS QUE LE GOUVERNEMENT A PEUR DE RAPATRIER LES PARENTS. MAIS LES ENFANTS? ILS N'ONT PAS CHOISI. ILS GRANDISSENT AVEC LA HAINE, DANS DES CONDITIONS DE VIE HORRIBLE.

JE GARDE ESPOIR...

FATIMA ET SOPHIE CONTINUENT À PRÉSENTER LE LIVRE AUPRÈS DE PUBLICS VARIÉS: PRISONNIERS, MAGISTRATS, POLICIERS, PSYCHIATRES OU COMME ICI À BORGERHOUT-LE MOLENBEEK ANVERSOIS - OÙ 200 JEUNES LES ATTENDENT DANS LEUR MAISON DE QUARTIER.

JE N'EN REVENAIS PAS. ILS SIFFLAIENT, APPLAU-DISSAIENT, POSENT DES QUESTIONS... C'ÉTAIT ÉMOUVANT. NOTRE TÉMOIGNAGE N'EST PAS VAIN. IL EST UNIVERSEL.

POUR EN SAVOIR PLUS



« Quand un reportage sur les camps de prisonniers djihadistes passe à la télévision, je regarde, même si ça me fait très mal. J'essaie de reconnaître mes petits-enfants à l'écran... Zakaria devrait avoir 7 ans, et Mohamed 4 ou 5 ans... » Fatima Ezzarhouni ne les connaît pas. Elle s'accroche à une photo où Zakaria était bébé. Elle n'a pas la moindre idée où ils se trouvent aujourd'hui mais garde espoir qu'ils reviennent sains et saufs avec leur maman. Fatima n'est pas la seule grand-mère lésée par l'incertitude.

Dans les camps en Syrie et en Irak, les autorités belges estiment qu'il resterait encore 17 enfants qui pourraient être rapatriés en Belgique.

Selon le bureau du Délégué général aux droits de l'enfant, ce chiffre est cependant à relativiser. En effet, il s'agit d'enfants qui, du point de vue des autorités, pourraient prétendre à la filiation belge. Autrement dit, l'Etat considère que leur mère est assurément belge – une assurance indispensable car la Belgique ne veut pas être mise en difficulté en prenant le « risque » de rapatrier des enfants non belges. Or, des enfants sont susceptibles d'avoir un père belge et une mère d'une autre nationalité, ce qui pourrait augmenter le nombre d'enfants qui auraient un lien avec la Belgique – c'est d'ailleurs le cas des deux petits-fils de Fatima Ezzarhouni, dont la mère est hollandaise. Or l'Etat belge ne prend pas ce critère de filiation en considération.

En outre, des mères belges ont perdu ou sont en risque de perdre leur nationalité belge. Difficile dès lors de prédire ce qu'il adviendra des enfants dans ce cas.

Il y a aussi des mères qui ont peut-être menti sur leur nationalité pour entrer dans les camps de prisonniers du nord-est de la Syrie afin de ne pas être associées aux ressortissants européens et au régime de détention dans lesquels ils se trouvent, ou pour préserver leur anonymat et éviter les poursuites pénales.

Enfin, les informations sur les naissances dont on dispose sont relatives. D'une part, les autorités belges (et même les services de renseignements) ont un accès limité aux informations dans cette région. D'autre part, la qualité de ces informations n'est pas garantie. Par exemple, si des registres de naissance existent, leur bonne tenue administrative par les Kurdes qui administrent les camps de prisonniers n'est pas sûre pour autant.

En attendant, la situation sur place reste critique. Les conditions climatiques, sanitaires, sécuritaires, humanitaires et administratives mettent les enfants en danger de mort. En outre, on sait que la durée du temps passé à survivre dans de telles conditions impacte durablement leur état physique et psychologique. Les derniers enfants rapatriés présentent un état aggravé par rapport à ceux rapatriés avant eux. Malgré leur forte résilience, plus les enfants restent longtemps sur place, plus ardue sera leur intégration dans notre société. ▶

Algérien-nes de Belgique

Une minorité en croissance

L'immigration algérienne en Belgique a connu plusieurs temps forts, souvent rythmés par l'actualité économique et politique des deux Etats.

Passée à la trappe de l'histoire, la présence d'Algériens en Belgique remonte déjà aux deux Guerres mondiales, lorsque ceux-ci étaient enrôlés de force comme tirailleurs dans l'armée française. Ensuite, une immigration s'est accentuée à l'époque de la colonisation française fin des années 1940, suite aux expropriations de terres et à l'appauvrissement des Algériens. Ouvriers et mineurs de fond ont continué à arriver dans le cadre de l'accord pour l'envoi de travailleurs signé en 1970 par la Belgique et l'Algérie. A leurs côtés, des boursiers censés rentrer au pays ont préféré faire leur vie ici. Vint ensuite la Décennie noire (1991-2022) où des Algériens ont demandé l'asile politique : d'un côté, des islamistes du FIS (Front islamiste

du salut) opposés au régime algérien et, de l'autre, des intellectuels, artistes et journalistes fuyant les menaces islamistes – ce clivage politique s'est immanquablement répercuté dans la diaspora déjà présente. Et ces dernières années, les arrivées ne cessent d'augmenter. Entre 2019 et aujourd'hui, le nombre Algérien-nes résidant en Belgique est passé de 44.900 à 50.600, d'après les chiffres du Consulat général d'Algérie à Bruxelles. Sans compter les personnes sans papiers.

Selon ces temps forts successifs, ces Algériens et Algériennes ont connu une histoire, des luttes et des acquis différents, qui sont à ce jour insuffisamment étudiés. Modestement, nous avons cherché à décrire par petites touches quelques composantes de cette communauté plurielle, en cette année du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Dans les Charbonnages du Levant, à Cuesmes, 1955.
Archive de la famille Cherifi.



Comité pour la Paix en Algérie

APPEL

SECRETARIAT :
140, rue du Centenaire
CHENEÉ
Téléphone : (04) 65.11.96

Dans notre premier appel lancé en avril 1958, nous déclarions :

« La prolongation de la guerre d'Algérie cause, en dehors des deux pays directement intéressés, une inquiétude croissante : cette guerre, sans précédent au sein juridique, permet les pires excès de part et d'autre, attise la haine raciale et provoque dans un pays proche du nôtre, la dégradation de valeurs proclamées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Bureau International du Travail a condamné le violon des libertés syndicales en Algérie et le Rapport de la Commission de Sauvegarde, ainsi que de nombreux témoignages français, ont éclairé l'opinion sur les méthodes de répression parmi lesquelles le recours à la torture.

« Nous ne pouvons nous désintéresser des répercussions que cette guerre peut entraîner pour l'évolution des institutions démocratiques et pour les relations entre les nations européennes et toutes les anciennes colonies du monde, ni du danger d'un éventuel élargissement du conflit. »

« Les événements survenus en Algérie le 13 mai 1958, et leurs conséquences sur la politique intérieure française ne nous ont malheureusement pas donné tort. La guerre continue avec des moyens renforcés. « La paix des braves est un vœu ; la guerre des braves est la réalité quotidienne depuis cinq ans bientôt » (« L'Express », 2 avril 1960).

« Nous devons avant tout continuer à nous préoccuper de l'attitude de nos autorités envers les nombreux Algériens qui arrivent sur notre territoire, soit comme travailleurs, soit comme réfugiés et veiller à ce que leur sort soit appliqué la tradition du droit d'asile et, le cas échéant, les garanties que notre législation accorde à ceux qui, poursuivis pour délits politiques, se sont réfugiés sur notre territoire.

« Nous devons apporter le poids de notre opinion en faveur de la seule solution possible du conflit susceptible de garantir les droits du peuple algérien : LA NEGOCIATION EN VUE DE L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE.

« Le Comité pour la Paix en Algérie a mis en action tout un programme humanitaire et politique concernant notamment :

- A. — Une information objective de l'opinion publique belge.
 - B. — Une aide aux organisations humanitaires.
 - C. — Une action pour le respect des Droits de l'Homme en Algérie et pour l'application des conventions internationales sur les prisonniers et la protection des populations civiles.
 - D. — Une action pour le respect des garanties juridiques des travailleurs et réfugiés algériens en Belgique.
- Els HAUSSAERT - André BUDON - Guy de BOSCHERE - Ed BUCH - Willy CALEWAERT - Gilbert CLAJOT - ~~Henri DEBROUWER~~ - Marc DE ROCKE - Ariette DUPONT - Georges DOBBELEER - André GENOT - Ernest GLINNE - Jean GODIN - Jan GROOTAERS - Léon H. HALKIN - Pierre HOUART - Roger LALLEMAND - Raymond LATIN - Pierre LE GREVE - Daisy LENAERTS - Bruno MAITTE - Françoise MONHEIN - Jules RASKIN - Raymond RIFFLET - Jean SEMAL - Gaston STUITS - Eric SWAELIN - Prof. VAN BILSEN - Jean VAN LIEDE - Henri VAUME - Paul VERCAUTEREN - Jacques YERINA.

Pour élargir son champ d'action, le Comité pour la Paix en Algérie a besoin de votre appui. Adhères et faites adhérer vos amis. VERSEZ AUSSEI VOTRE SOUTIEN au C. C. F. n° 724873 de Jean GODIN, à Chénée (avec la mention : « Comité pour la Paix en Algérie »).

BULLETIN D'ADHESION
(à renvoyer au COMITE POUR LA PAIX EN ALGERIE)
Secrétariat : 140, rue du Centenaire, CHENEÉ.

Nom et prénom _____
Adresse complète _____
Profession _____
Je désire adhérer au COMITE POUR LA PAIX EN ALGERIE.
Je verse la somme de _____ le _____ 19____
Signature _____

IMP. BENOIT, BAYELLES

Doctorant en histoire contemporaine à l'ULiège Elie TEICHER

La Belgique face à la

Akli Aïssiou ? Georges Laperches ?... Ces noms n'évoquent rien pour la plupart d'entre nous. Ils sont presque passés aux oubliettes de l'histoire, comme d'autres citoyens et citoyennes qui se sont impliqués en Belgique durant la guerre d'indépendance de l'Algérie. Mais peu à peu, grâce à des chercheurs, journalistes et militants associatifs, l'éclairage a fini par se braquer sur cette mémoire partagée.

Tract du Comité pour la paix en Algérie : appel, [1959 ?].
Coll. Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (Seraing)

n France, la mémoire de la guerre d'Algérie (1954-1962) reste un sujet extrêmement épineux, comme en témoignent différentes prises de position récentes d'Emmanuel Macron qui lui ont valu tant les critiques de la gauche que de la droite et de l'extrême droite, évidemment pour des raisons différentes. En Algérie également, les propos du président peuvent

heurter, comme ce fut le cas en 2021 lorsqu'il estimait que la guerre d'Algérie constituait «une rente mémorielle». Les réactions d'Alger avaient alors tendu les relations diplomatiques entre les deux pays, l'Algérie ayant même rappelé son ambassadeur. Bref, 60 ans après la fin du conflit, celui-ci reste un enjeu mémoriel autant que politico-historique majeur, sur lequel les prises de position des uns et des autres n'ont rien d'anodin¹.

Mais qu'en est-il en Belgique, pays limitrophe et traditionnellement proche de la France, qui n'a pourtant pas été directement impliqué dans le conflit ? Pendant

GUERRE

d'Algérie

longtemps, l'impact de la guerre d'Algérie en Belgique demeura peu connu. Seuls quelques militants, Algériens ou Belges, se souvenaient d'évènements dont l'immense majorité de la population ignorait l'existence avec cependant quelques exceptions. Une fois le conflit terminé, l'oubli s'est progressivement installé. Il fallut attendre 1992 pour que l'ouvrage d'Hugues Le Paige et Jean Doneux vienne éclairer cette facette méconnue de l'histoire². Peu de choses ont ensuite été écrites mais, désormais, la recherche sur ce sujet est relancée par l'enquête approfondie et très fouillée de Pierre-Emmanuel Babin dont la thèse devrait être déposée dans les mois à venir³.

Une zone de repli pour des militants

De ces recherches, on peut souligner plusieurs éléments particuliers. Tout d'abord, la présence algérienne en Belgique qui n'est pas élevée, quelques milliers de personnes au plus. Il n'empêche que le pays, par sa proximité avec la France et l'Allemagne, va servir de zone de repli et d'organisation pour une série de militants traqués par la police française. Mouvement National Algérien d'abord, Front de Libération Nationale ensuite, s'y implantent donc fortement, essentiellement dans les régions de Mons, Charleroi, Liège et Bruxelles. En 1958, l'implantation du FLN est déjà conséquente.

Cette activité ne passe pas inaperçue et les milieux algériens sont scrutés de près par la gendarmerie et la Sûreté de l'État. En effet, des attentats ont lieu à l'encontre de différents membres de la communauté algérienne. Des violences éclatent entre les deux camps distincts (MNA et FLN). Les forces de police ont alors tendance à parler de «règlements de compte» entre Algériens, reproduisant ainsi

une logique coloniale empruntée notamment à la France. Au fil du conflit et alors qu'il est désormais évident que l'extrême droite est impliquée dans certains attentats qui visent certains membres de la communauté algérienne et que le rôle des polices françaises est démontré, les forces de l'ordre belges s'obstinent à analyser les violences comme un problème interne et acceptent le cadre d'analyse que leur fournit leurs collègues français.

Pourtant, parmi la population belge, des citoyens ont choisi leur camp. Souvent issus des diverses tendances de la gauche belge (communiste, socialiste ou chrétienne), choqués par la torture en Algérie, partisans de l'Indépendance nationale, opposants énergiques à la colonisation, pacifistes et humanistes estiment que le comportement du gouvernement français est inadmissible. Ils choisissent d'aider les Algériens, soit par des meetings et des publications, soit, pour certains d'entre eux qui sont avocats, par la défense judiciaire de militants du FLN devant les tribunaux militaires français. C'est le cas de Serge Moureaux ou de Cécile Draps. Une défense élémentaire et salvatrice à l'époque où les inculpés algériens risquent la peine de mort : les avocats éviteront à nombre d'entre eux cette sanction fatale.

Passeurs, hébergeurs

Mais le combat en faveur des Algériens se fait aussi illégal. Conscient qu'il est nécessaire pour le FLN de s'organiser en métropole et d'éviter les poursuites des polices françaises, des militants organisent des « passages » illégaux à travers la frontière, hébergent et cachent des membres du FLN, transportent tracts, matériel militant et toutes choses utiles à

la lutte de libération. Certains d'entre eux seront même arrêtés et passeront par la case prison : c'est le cas de Jacques Nagels et Maggy van Loo, arrêtés par la police française alors qu'ils tentent d'introduire en France des exemplaires du journal du FLN.

Le Comité pour la paix en Algérie, animé notamment par la figure de Pierre Le Grève, vise quant à lui à dénoncer le conflit et à soutenir publiquement l'indépendance de l'Algérie. Cette action expose dangereusement ses membres. En mars 1960, deux livres piégés sont envoyés au domicile de Pierre Le Grève et d'un professeur liégeois proche du comité, Georges Laperches. Si, dans le cas du premier, le livre n'explose heureusement pas, pour le second, c'est le drame : le professeur meurt dans l'attentat. La Belgique ne peut plus ignorer qu'elle est concernée par le conflit, d'autant plus que le même mois, l'étudiant algérien et militant du FLN Akli Aïssiou est assassiné à Ixelles. Le meurtre n'a rien d'un règlement de compte entre Algériens: selon les historiens, les services de sécurité français y sont mêlés. Quant aux attentats contre les militants belges, ils émanent d'une organisation secrète, « la main rouge ». Composée d'éléments d'extrême droite, elle possède des liens avec certains services de sécurité.

Après ces drames, l'opinion publique est en émoi et s'éveille davantage à la problématique de l'indépendance algérienne. En mars 1962, juste avant la signature des accords d'Évian, 6.000 personnes viendront écouter Jean-Paul Sartre dénoncer les horreurs de la guerre et soutenir la lutte du peuple algérien. La guerre se termine alors, avec son lot de fractures, et la société belge oublie petit à petit l'implication courageuse et héroïque des uns, les actions troubles et sombres des autres. Désormais, tant dans le monde militant, que diplomatique ou universitaire⁴, cette facette est remise en avant et interrogée afin de mieux comprendre le rôle qu'un petit pays et ses citoyens ont pu jouer dans un conflit historique pour les Algériens. ▀

[1] « Pourquoi les propos d'Emmanuel Macron suscitent la colère en Algérie », in *L'Obs*, 03/10/2021.

[2] Le Paige H. et Doneux J., *Le front du nord : des Belges dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Crisp, 1992. L'ouvrage est accompagné d'un documentaire disponible en ligne sur le site de la RTBF : www.rtbf.be/auvio/detail_le-front-du-nord-algerie-belgique?id=2915389

[3] Le chercheur a par ailleurs participé à de nombreux colloques sur le sujet. Babin P.-E., *Le Front judiciaire pendant la guerre d'Algérie. Répression et résistance de part et d'autre de la frontière franco-belge*, thèse en cours de rédaction.

[4] Voir à ce sujet les activités de l'asbl LABA Les amitiés belgo-algériennes. Du côté de l'ambassade d'Algérie, une série d'événements a eu lieu dont le plus récent, pour les 60 ans de l'indépendance, fut une journée d'étude et de commémoration sur la mémoire partagée de la guerre (Algérie-Belgique). <http://algerian-embassy.be/conference-debat-algerie-belgique-une-memoire-partagee/>



Au Festival Cinemamed, voici les films algériens mis en avant dans le cadre des 60 ans d'indépendance de l'Algérie :

Houria de Mounia Meddour

PALACE — 03.12 — 18h45

Alger. Houria est une jeune et talentueuse danseuse le soir, femme de ménage le jour. Ses rêves de carrière de ballerine s'envolent lorsqu'elle est violemment agressée. L'art pour se reconstruire et en réponse à la violence.

Tranes de Ahmed El Maânouni

PALACE — 04.12 — 18h30 (Projection en collaboration avec le Darna Fest)

Ahmed El Maânouni trace l'itinéraire géographique et culturel du groupe Nass El Ghiwane, surnommé « les Rolling Stones de l'Atlas ». Mélange de poésie, de musique et de théâtre, c'est le film qui a ob-sédé Martin Scorsese.

Les Harkis de Philippe Faucon

PALACE — 06.12 — 18h30

Début des années 1960, la guerre d'Algérie se prolonge. Pascal s'oppose à sa hiérarchie pour obtenir le rapatriement en France de tous les hommes de son unité. Une page d'histoire complexe.

Pour la France de Rachid Hami

PALACE — 08.12 — 21h

Aïssa Saïdi est un jeune officier de 23 ans d'origine algérienne. Lors d'un rituel d'intégration dans l'école militaire de Saint-Cyr, il perd la vie. Son grand frère Ismaël, mouton noir de la famille, se retrouve à la pointe du combat pour l'organisation de ses funérailles. Un deuxième long métrage intime.

Que Dieu te protège de Cléo Cohen

AVENTURE — 09.12 — 19h et en ligne sur sooner.be

Je me demande si, entre française, juive, et arabe, il faut choisir. Je rends visite à chacun de mes quatre grands-parents, juif-ves d'origine algérienne et tunisienne exilé-es en France dans les années 1960. Un film sincère et tendre, non sans ironie.

Plus d'info : www.cinemamed.be

FÉMININ pluriel

Nous avons recueilli le témoignage de trois femmes appartenant à la communauté algérienne de Belgique. Elles nous éclairent sur des moments clefs de leur récit migratoire à cheval sur trois générations.

Ghezala Cherifi l'universaliste [55 ans]

J'avais environ 8 mois quand nous sommes arrivés à Bruxelles en 1968, dans le cadre d'un regroupement familial. Mon père s'était déjà installé en France, puis en Belgique, fin des années 1940. La colonisation française avait exproprié des Algériens ; mon père avait fui la pauvreté et la domination coloniale. Arrivé en France, il s'était engagé dans les mouvements de résistance. Il était chef de Section et passait des militants algériens recherchés par la police. Lui-même avait dû fuir en Belgique et c'est à Charleroi qu'il a été reçu par la section FLN. Il a continué à travailler dans les mines du Borinage tout en restant activiste jusqu'à l'indépendance.

De ce que ma mère me raconte, c'est du déracinement dont elle a le plus souffert ; le racisme, elle en a été victime bien plus tard, en fin de carrière. Elle s'est retrouvée seule, sans rien qui la raccrochait à son pays ou à sa culture. Il n'y avait pas encore de boucheries halal, de magasins maghrébins, de mosquées. Il y avait juste la radio, avec l'émission de la RTB *Ileikoum* animée par la journaliste belgo-marocaine Khiti Benhachem.

Mes parents ont toujours été soucieux de nous transmettre leurs racines. On allait en Algérie quasi tous les deux ans, et on recevait de la famille ici. Pour garder le lien, comme mes parents ne savaient pas écrire, ma mère nous enregistrait : on chantait, on racontait, puis elle envoyait les K7 en Algérie.

Dès 1962, après l'indépendance, le FLN a apporté une dynamique au sein de l'immigration à travers l'Amicale des Algériens en Europe. Cet instrument du parti unique soutenait des activités culturelles, permanences sociales,

enseignement de l'arabe – une façon aussi de s'assurer que les enfants de l'immigration maintiennent des attaches avec le pays d'origine. En tant que *moudjahid* (militant), mon père en a été un des responsables pour la Belgique. Ils organisaient des fêtes, repas, concerts, expos, défilés de mode dans des salles prestigieuses comme le Palais des Beaux-Arts fin des années 1970, avec 200 à 300 participants. J'ai grandi dans cette ambiance. Avec l'apparition du multipartisme en 1988, l'Amicale a été dissoute et rien ne l'a remplacée. Adieu les colonies de vacances où la mixité était naturellement organisée ! Aujourd'hui la diaspora est dispersée, quelques associations ont émergées et c'est à nous maintenant de créer des occasions de rencontres.

Etudiante en sciences politique à l'ULB, j'ai réalisé que « je n'existais pas » en tant que communauté dans les études sociologiques ou historiques en Belgique. Je n'étais qu'une date, celle de la convention bilatérale pour l'envoi de travailleurs immigrés signée en 1970 – et pourtant, notre présence en Belgique est déjà septuagénaire.

Je fais partie des premières Algériennes, avec mes amies et amis marocains, qui ont contribué à faire avancer les revendications pour le droit de vote des étrangers, la naturalisation, la présence sur les listes électorales de personnes d'origine étrangère et donc le droit à la citoyenneté. Par le fait d'appartenir à la minorité dans la minorité, c'est-à-dire d'être l'Algérienne parmi les Marocains, j'ai toujours voulu maghrébiniser les thématiques, universaliser les luttes.

Il y a 10 ans, j'ai fondé LABA, Les Amitiés belgo-algériennes, une asbl qui brasse le tout public, algérien, belge et non belge, dans la perspective de faire des ponts ici et là-bas et de s'ouvrir à la diversité. Au-delà de l'ambition de promouvoir



Conférence d'hommage aux réseaux de solidarités belges durant la guerre d'Algérie, en présence de témoins et d'acteurs de l'histoire, organisée par l'asbl LABA en 2016.

ont presque toujours tutoyé mes parents. Je trouvais cela révoltant, mais mes parents n'en parlaient pas. Le racisme traumatise, et pourtant je n'y ai pas vraiment préparé mon fils, reproduisant ainsi la posture de mes parents. On parle juste du racisme en général ou des violences policières aux USA, mais je ne

raconte jamais le vécu de ma famille à mon fils. Je veux le protéger, comme l'ont fait mes parents. Malgré les mauvais traitements et l'accueil épouvantable, mes parents ont été très reconnaissants envers la Belgique. Ma mère répète souvent : « Il faut remercier la Belgique. Ton père disait que c'était le paradis ici ». Ma génération est beaucoup plus critique. Surtout quand on a des parents qui ont ruiné leur santé au travail.

Mon parcours scolaire a été un sport de combat. En primaire, quand je rendais un devoir sans faute, l'institutrice considérait que ce n'était pas possible que j'en sois l'auteur. En secondaire, en arrivant en retard au cours de chimie, l'enseignant m'a lancé : « Ton chameau est tombé en panne? ». A l'université, en apprenant mes origines, un professeur soi-disant progressiste a commenté : « Pourtant, vous n'avez aucun stigmat de l'étranger ». Non seulement on me rappelait tout le temps mes origines, mais en me rabaissant : selon eux, les gens de notre condition sociale ne seraient pas aptes à la réussite. Je n'ai jamais eu honte de mes origines. Mais j'étais bien consciente que nous étions défavorisés dès le départ. C'est grâce à mon père que j'ai fait des études. Il nous disait qu'il fallait étudier pour s'en sortir dans la vie, pour ne pas trimer comme lui au point d'en perdre sa santé.

Je porte le même nom et prénom qu'une résistante tuée lors de la Bataille d'Alger en octobre 1957. C'était une cousine de mes parents. Elle est très connue et reconnue. A Alger, une rue et un lycée portent son nom, ainsi que l'université de Chlef, ma ville natale. Chaque fois que j'atterris à l'aéroport d'Alger, les militaires ou les douaniers font le salut militaire

le patrimoine historique, artistique et culturel de l'Algérie en Belgique, LABA est aussi l'hommage à une mémoire partagée, par la mise en lumière des réseaux de solidarité belges qui nous ont soutenus durant la guerre d'Algérie, ainsi que l'hommage à mes parents et à toute cette première génération restée dans l'oubli.

Hassiba Benbouali et l'héroïne de la guerre de libération nationale [58 ans]

Je suis née en Algérie en 1964. Dans les faits, je suis arrivée avec ma famille dans la région de Mons en 1965, bien qu'officiellement nos papiers attestent 1966. Pour mon père, c'était un retour en Belgique. Il avait déjà travaillé comme mineur. Je l'ai toujours connu malade de la silicose.

Nous vivions dans un logement insalubre dans une rue habitée uniquement par des étrangers. Nous étions la seule famille algérienne. Pas de salle de bain, les toilettes loin à l'extérieur, une chambre pour 5 enfants, une autre pour mes parents... Quand ces maisons ont été rasées, nous avons emménagé dans un logement social. Je terminais alors mes études primaires. Nous étions très pauvres mais nos parents ne nous le disaient pas. Je pense qu'il leur est parfois arrivé de ne pas savoir ce qu'on allait manger le lendemain. Et pourtant, le retour au pays était inconcevable. Mes parents n'avaient ni maison en Algérie, ni épargne. Rentrer avec rien aurait été considéré comme un échec par mes parents.

On ne nous traitait pas comme les autres, c'était évident. Par exemple, les employés des administrations et des hôpitaux



Photo de la famille de Hassiba Benbouali prise peu de temps après leur arrivée en Belgique en 1965.

quand ils lisent mon nom dans mon passeport. Avec le nom d'une héroïne qui a donné sa vie pour la liberté de son peuple, je ne peux pas ne pas être attachée à ce pays !

L'Algérienne multi services [62 ans]

Je souhaite garder l'anonymat, alors appelez-moi L'Algérienne, ça tombe sous le sens. Je suis une Algérienne d'Oran qui vit à Bruxelles depuis dix ans, depuis février 2012.

J'ai suivi des études universitaires en sciences juridiques en Algérie. J'ai commencé à travailler puis, suite à mon divorce, j'ai dû rester à la maison pour respecter la décision de mes frères qui craignaient le qu'en-dira-t-on à propos des femmes divorcées. Pendant 20 ans, j'ai subi une «gentille» agression je vais dire, vu que mes frères sont gentils et serviables. Ils sont juste conservateurs dans leur tête, et moi je suis une femme passive qui ne revendique pas ses droits. En Algérie, les femmes divorcées peuvent habiter seules et travailler. Les gens conservateurs sont rares... Il se fait que je suis tombée dans une fratrie rétrograde, alors que notre père avait une mentalité émancipée. Pour lui, la femme devait avoir un diplôme avant le mariage.

Ma situation empirant, partir a été la seule solution. Ma mère m'a aidée à aller voir ailleurs. Tout quitter fut un déchirement, d'autant que je ne reproche rien à mon pays. Je suis arrivée en Belgique âgée de 52 ans. C'est tard, trop tard... Des membres de la famille éloignée m'ont accueillie à Bruxelles. Je suis restée 5 ans chez eux, sans participer financièrement – je suis sans papiers depuis mon arrivée. C'était gênant de vivre à leurs crochets, même si c'est la famille. J'ai dû bouger.

Je reçois de l'aide de ma communauté algérienne. De temps en temps, on me donne des vêtements, un col alimentaire, parfois périmé, on m'invite à prendre une douche, à lessiver mon linge, ou à manger. Parfois je suis gênée et je refuse, alors les gens insistent. Ils pensent à moi mais ils ne peuvent rien faire pour ma régularisation. En ce moment, je suis hébergée à gauche et à droite. Une amie m'a dépannée : j'ai pu vivre dans un appartement provisoirement inoccupé. J'ai dû faire appel à ma communauté pour payer les charges de 85 euros.

Vu que je connais bien la langue française et que j'ai quelques bagages, j'ai été accueillie dans des asbl pour faire du bénévolat comme animatrice en cohésion sociale, en alphabétisation et français langue étrangère. Il m'arrive d'accompagner des personnes à l'hôpital comme interprète. J'ai aussi été impliquée dans une école des devoirs. Je suis multiservices ! Ça me plaît d'être utile malgré ma situation. Je touche 141 euros par mois grâce au volontariat indemnisé.

Pour la Belgique, je n'existe pas, alors que beaucoup de gens connaissent ma situation. On me chouchoute et on m'accepte comme je suis. Pourtant, je ne me sens pas en sécurité. J'ai peur des contrôles de police en rue et même dans les asbl. J'ai peur des centres fermés et d'un rapatriement forcé. Je vis dans l'angoisse de me faire prendre.

J'ai été porte-parole d'un collectif de travailleurs sans-papiers. Nous avons contacté Actiris pour proposer que les sans-papiers se forment dans les métiers en pénurie. Nous avons aussi frappé aux portes du ministre de l'Emploi, du secrétaire d'Etat à la migration... qui n'a pas voulu nous recevoir. Nous voulions lui demander de définir les critères de régularisation. Mais nous n'avons reçu que fausses promesses de fausses personnes. Après la grève de la faim de sans-papiers de 2021, j'ai déposé mon dossier à l'Office des étrangers. Un an après, je n'ai toujours pas reçu de réaction.

Un jour peut-être j'aurai gain de cause, parce que mon dossier tombera en de bonnes mains. La Belgique a tout à gagner en nous régularisant. En attendant, il faudrait plus d'asbl qui cherchent les sans-papiers cachés et les aident. ▶

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

Mon ami

Ecrivaine. « Les Eblouis » est son dernier roman paru aux éditions Sarbacane. Aylin MANÇO

Mon ami est arrivé en Belgique en 2018. Il a demandé l'asile en 2019, et depuis il habite chez ma mère, dans la maison de mon enfance. Mon ami sait dans quelle poubelle jeter quels trucs, il connaît le truc pour ouvrir la capricieuse porte d'entrée, et comment Mami (ma mère) aime son café. Mon ami est donc un peu mon frère.

Mon ami est déjà passé à la télé dans le journal du soir: il était à un réveillon organisé par une association, il dansait avec un bébé dans les bras.

J'ai invité mon ami à mes 30 ans. Il était ravi d'être là mais s'ennuyait dans cette fête étrangère. Aucun de nos jeux de société ne passaient la barrière de la langue: impossible de l'inclure. Une invitée a voulu lui faire la conversation : avait-il un *dream job* ? Il a secoué la tête : « *Me, if I work, I am happy.* »

La cuisine de mon ami : de l'agneau braisé, de la salata, du poisson frit, des patates douces. Mon ami parle arabe et moi turc ; on a quelques mots en commun : çorap, les chaussettes, şarap, le vin. Mon ami aime le vin et les bières brunes. Mon ami roule ses propres cigarettes.

Franchement, mon ami ne comprend pas le principe de la randonnée. Marcher ? Pour aller où ? Juste comme ça ??

Mon ami se moque de mes maladresses, il dit que j'en ai plein la tête mais rien dans les mains. Lui il sait faire plein de trucs, il bosse sur des chantiers.

Mon ami m'a dit qu'après ses cours de français, il suivrait une formation de photographe. J'ai souri : voilà, la Belgique l'avait changé, il avait désormais un *dream job* et des ambitions artistiques. Mais non, il voulait être photographe pour les photos de passeport. C'est facile: on appuie sur le bouton, et l'équipement fait tout le travail.

Un soir, mon ami m'a confié : « J'ai oublié du joint sur la table chez Mami. » « Du quoi ? » « Du joint. Cannabis ? » N'écoulant que mon courage, j'ai suggéré : « Tu diras que c'était à moi. » Pour la première fois de ma vie, je me suis senti grande sœur.

J'aime mon ami : on se tape sur l'épaule, on se sourit, on se roule des cigarettes, on s'envoie des cœurs. Quand même, parfois je ne sais plus quoi lui raconter. Je sens qu'il s'ennuie. Je vois bien que c'est pas assez.

Mon ami est reparti. Après trois ans, il en a eu marre d'attendre que sa vraie vie commence. Il va tenter sa chance en face, il paraît qu'on les traite mieux là-bas. Si j'avais pu lui acheter le droit d'asile, je l'aurais fait, peu importe l'éthique, peu importe le prix. Mais y a des choses qui ne se payent pas : mon ami n'a pas les mêmes droits que moi. Il me manquera.



Éditeur responsable : Alexandre Ansay

Responsable de rédaction : Nathalie Caprioli

Ont contribué à ce numéro : Ahmed Alayyan, Hassiba Benbouali, Massimo Bortolini, Ghezala Cherifi, Fatima Ezzarhouni, Kolé Gjeloshaj, Azdashir Krad, Carine Guérandel, Philippe Housiaux, L'Algérienne, Aylin Manço, Lola Mansour, Marco Martiniello, Pascal Peerboom, Sophie Pirson, Barrack Rima, Elie Teicher, Loïc Tilquet, Martine Vandemeulebroucke..

Illustration de couverture : Entraînement de taekwondo à l'asbl AMA Jeunesse Gym. © Azdashir Krad.

Comité éditorial : Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub, François Braem, Vincent de Coorebyter, Kolé Gjeloshaj, Billy Kalonji, Younous Lamghari, Silvia Lucchini, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea.

Création graphique : Paul d'Artet

Mise en page : Pina Manzella

Impression : IPM

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.



Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.



imag est le bimestriel édité par
le **CBAI asbl** - Av. de Stalingrad, 24
1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50
imag@cbai.be - www.cbai.be



ABONNEZ-VOUS ! PRIX LIBRE

Payez en fonction de vos moyens
et soutenez le travail de l'équipe de rédaction.

Par numéro ou par an (5 n°)

Disponible en format papier et numérique.

Versez votre participation sur le compte

IBAN BE34 00107305 2190

Prix indicatif : 5 euros/numéro

En n'oubliant pas de préciser
vos **nom et adresse** en communication ainsi
que la mention **format papier ou numérique**.

